

Directeur de la Publication: TIENTCHEU KAMENI Maurice

Um Nyobe, Moumié, Ouandié, Osende Afana...

Comment l'Etat a diabolisé les nationalistes de l'upc



- La loi de réhabilitation de 1991 n'a pas été suivie d'effets.
- Le président P. Biya, ses ministres et d'autres personnalités ont publiquement désavoué les upécistes.
- Portraits des principaux nationalistes.
- Interview de l'historien Dong Mognol.

Pp. 5-8

Cni: l'espoir après 30 ans d'échec

Selon Jean Genestar Priso, expert en technologies d'identification, biométrie et sécurisation de documents, le Cameroun doit se doter d'infrastructures numériques de base pour relever les défis d'une identification efficace, fiable et sécurisée.



Pp. 2-3

Politique

**Pourquoi les commis
d'Etat cherchent le pou-
voir traditionnel? P.11**



Fecafoot

**La malédiction
de la subvention
aux clubs P.12**

Une nouvelle menace de grève est brandie par les clubs professionnels si la Fédération ne leur verse pas les fonds aloués par l'Etat.

Agriculture

**Baisse de production
dans les zones
humides P.9**



Un nouveau système d'identification est lancé au Cameroun, avec à la clé plusieurs promesses, comme celle de délivrer la Carte nationale d'identité en 48 heures alors que l'attente durait des années pour des milliers de personnes devenues des citoyens à la marge. L'affaire de la Cni au Cameroun était devenue une bombe à retardement. En cette année d'élection présidentielle, le gouvernement semble engagé à la désamorcer. Le nouveau système se veut inclusif si bien qu'il prend en compte même les personnes naguère détentrices d'une double identité. Malgré les bonnes annonces et les premiers résultats, des citoyens restent dubitatifs, se souvenant des promesses non tenues des précédentes réformes. Quoiqu'il en soit, les principaux enjeux demeurent sur la table : usurpation d'identité, fraude documentaire et bien d'autres tripatouillages sur la citoyenneté camerounaise

Cni : 30 ans



Un poste de contrôle de gendarmerie dans la Région de l'Est.

Identification

2025 : année de la Cni

Le nouveau système est enfin lancé après plusieurs années de calvaire vécu par des citoyens. Il y avait de quoi espérer, en cette année électorale, après la promesse du chef de l'Etat.

Depuis son palais de l'Unité à Etoudi, le président Paul Biya semble avoir été atteint par les cris de ses milliers de concitoyens qui peinent à se refaire établir une pièce d'identité depuis plusieurs années. « *Je suis bien conscient que certains de nos compatriotes continuent d'éprouver des difficultés pour s'inscrire sur les listes électorales, en raison du défaut de cartes nationales d'identité. Nombre d'entre eux se trouvent également, de leur propre fait, en situation de double identité. J'ai ordonné les mesures nécessaires pour faire face à cette situation qui devrait être rapidement réglée.* » Ainsi parlait le chef de l'Etat le 31 décembre 2024.

La profondeur des mots du président se situe principalement dans les préparatifs de l'élection présidentielle d'octobre 2025. Rien ne doit, ni coïncider, ni provoquer une entorse à l'identification du citoyen camerounais, d'autant que la Carte nationale d'identité (Cni) reste la pièce la plus fiable pour accompagner la carte d'électeur. La loi n°90-42 du 19 décembre 1990 qui institue la Cni indique clairement dans son article 1 alinéa 2, que la possession de cette pièce est obligatoire sur toute l'étendue du territoire natio-

nal pour tout citoyen âgé de 18 ans révolus. Elle poursuit, en son article 2 alinéa 1, que la Cni fait foi jusqu'à preuve de contraire, de l'identité de son titulaire. Elle doit être présentée à toute réquisition. Elle est rigoureusement personnelle et ne peut être cédée ni prêtée.

Les postes d'identification étaient certes inondés de personnes, chacune ayant son problème (perte, péremption, requête, etc), mais la majorité des Camerounais a vécu ces dernières années avec des récépissés constamment prorogés sur une durée d'un an ou lieu de trois mois comme prévu. D'autres se sont même retrouvés à se faire établir plusieurs fois le récépissé car, ce document est difficile à conserver longtemps. D'aucuns possèdent encore des récépissés devenus illisibles au fil du temps. Au niveau des opérateurs de télécommunications, il n'a pas été aisé d'intégrer le récépissé dans leurs systèmes d'identification et de création des comptes Mobile Money par exemple. Ces opérateurs n'ont pas eu le choix, vu la réalité sur le terrain. Pour reconduire sa puce ou réactiver son compte Mobile Money, l'utilisateur pouvait associer son vieux récépissé à sa carte d'électeur.

Dans certains postes d'identifica-

tion, l'astuce a été trouvée pour créer une nouvelle place sur le récépissé afin d'y apposer une énième fois le cachet et la signature. Un morceau de papier blanc est collé sur la face dédiée du récépissé. Des particuliers ont flairé la bonne affaire et se sont installés pour offrir ce service à 100, 150 ou 200 F.Cfa. De quoi se faire au moins 500 F.Cfa sur une feuille de papier format A4.

Voyages

Les voyages à l'intérieur du pays étaient devenus des parties de poker où le citoyen croisait les doigts pour ne pas tomber sur un contrôle de police ou de gendarmerie. Et en cas de contrôle, il priait que l'agent contrôleur soit tolérant. Le calvaire se poursuit encore pour Marie-Claire Ngono, commerçante. « *L'absence de carte nationale me cause beaucoup de désagréments, notamment lors de mes déplacements à l'intérieur du pays. En tant que commerçante, je dois souvent voyager pour acheter des marchandises, mais sans carte nationale, je dois passer par des procédures compliquées pour obtenir un laissez-passer. Cela me retarde souvent et me cause beaucoup de stress.* » Aucun corps social n'échappe à ce trouble. Emmanuelle Endale, musi-

cienne, en a bavé. « *Je suis souvent appelée à animer des événements culturels dans les écoles et les communautés. Sans carte nationale, je dois fournir des documents supplémentaires pour prouver mon identité. Cela me prend du temps et de l'énergie.* »

La lueur d'espoir activée par le chef de l'Etat, semble visible avec la nouvelle opération qui a pris corps depuis le 17 février 2025 par des pré-enrôlements en ligne, donnant le ton aux enrôlements physiques débutés le 24 février 2025. Les premières cartes, nouvelle version, ont été livrées le 3 mars 2025 avec une campagne de communication orchestrée par la Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN) ; du moins en ce qui concerne la ville de Yaoundé. La réforme du système d'identification prévoit la délivrance de la Cni dans un délai de 48 heures dès l'enrôlement physique. Il y a même une porte de sortie pour les personnes qui, parce que disposant de la double identité, étaient condamnées à ne jamais avoir une Cni. Non seulement elles ne seront pas poursuivies pour fraude sur l'identité, mais surtout elles sont enregistrées depuis le mois de janvier 2025 dans les délégations régionales de la Sûreté à travers le

pays. Les premiers individus enregistrés se sont déjà vus délivrer une Cni en bonne et due forme.

Toutefois, la nouvelle opération de délivrance de la Cni connaît des difficultés. Notamment le nombre insuffisant de postes d'enrôlement physique. Il y en a deux dans la capitale Yaoundé : l'un au quartier Odza et l'autre à Bastos. La capitale économique Douala en compte trois : Bonamoussadi (au commissariat de sécurité publique du 12ème arrondissement), Bonabéri et Bonaloka. Ces centres d'enrôlement physique sont bondés de monde. En plus, l'attente du rendez-vous devient élastique. C'est le cas pour Sandrine, habitante du quartier Nguosso à Yaoundé, qui s'est faite pré-enrôler le 27 février et son rendez-vous pour l'enrôlement physique a été fixé au 10 avril 2025. La jeune dame croise les doigts pour obtenir sa Cni deux jours plus tard comme annoncé. Mais elle ne se fait guère d'illusions. « *Je ne suis pas convaincue car, dans l'ancien système, j'attendais ma carte depuis 3 ans sans explication. Cette fois-ci, je considère que la somme de 10 000 F.Cfa que j'ai payée pour le timbre constitue une mise dans un pari sportif. Je peux gagner ce que je peux perdre* », explique Sandrine.

Bertin BIDJA

Opérationnalité

Un système à parfaire

Les 13 centres d'enrôlement sur le territoire national restent insuffisants. La plateforme en ligne présente des problèmes techniques.

Depuis le 17 février 2025, le Cameroun a amorcé la modernisation du processus de délivrance de la Carte nationale d'identité (Cni). L'objectif est clair : accélérer la procédure et réduire les délais d'attente, parfois interminables. Le processus tient en deux étapes. La première consiste en un pré-enrôlement en ligne via la plateforme officielle (www.idcam.cm). Les citoyens y remplissent un formulaire élec-

tronique avec leurs informations personnelles, choisissent une date et un lieu pour l'enrôlement physique, et règlent les frais de timbre de 10 000 F.Cfa payables via des services de mobile money tels que MTN Mobile Money ou Orange Money.

Une fois la première étape complétée, l'utilisateur reçoit une fiche d'informations à imprimer et à présenter lors de l'enrôlement physique. Il faut prendre un rendez-vous pour cet enrôlement

physique qui est la deuxième étape. Elle se déroule dans l'un des 13 centres d'enrôlement opérationnels sur le territoire national. Pour l'heure, la ville de Yaoundé en compte deux : l'un au commissariat de sécurité publique du 15ème arrondissement à Odza et l'autre au commissariat de sécurité publique du 10ème arrondissement à Bastos. C'est insuffisant pour une grande ville comme Yaoundé. Par conséquent, il y a des files d'attente.

La réforme présente d'autres imperfections. Des problèmes techniques ont été signalés sur la plateforme dès le lancement des pré-enrôlements en ligne. Ce qui empêche certains citoyens d'accéder au service.

Les autorités assurent que les ajustements nécessaires sont en cours. La Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN) prévoit l'ouverture de nouveaux centres d'enrôlement, notamment dans les mairies, pour décongestion-

ner les sites actuels. De plus, l'application de prise de rendez-vous devrait être pleinement opérationnelle d'ici avril.

Les usagers peuvent également compter sur les particuliers qui se sont installés dans la capitale et offrent des services d'assistance pour le pré-enrôlement. Ces opérateurs sont sollicités en cas de difficulté d'accès à internet et de non-maîtrise des outils numériques. Ces prestataires offrent leur expertise moyennant des frais variant entre 1 000 et 2 000 F.Cfa.

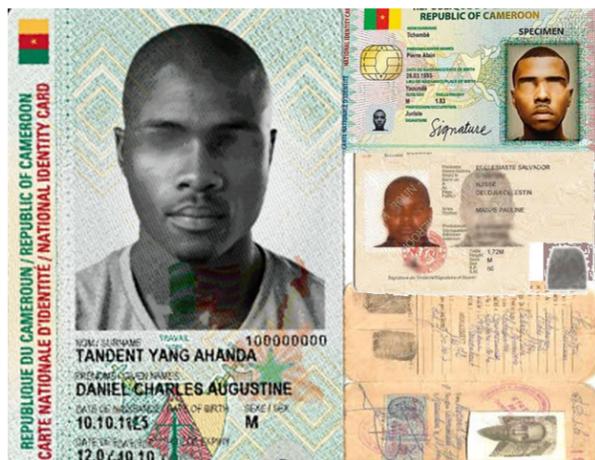
Alain Leuwat

de mésaventures

Réformes de la Cni

Une histoire de mésaventures

Depuis l'institution de la Cni en 1990, le système d'identification au Cameroun a connu des mutations, sans jamais mettre fin aux tracasseries, à l'usurpation d'identité, à la fraude documentaire, etc.



Depuis ce 17 février 2025, le système d'identification au Cameroun connaît un nouveau tournant. L'entreprise allemande Incm-Augentic a pris les commandes avec un point d'honneur sur la célérité dans la production de la Carte nationale d'identité (Cni). En effet, ce sésame sera délivré en 48 heures maximum, a indiqué le Délégué général à la Sûreté nationale, Martin Mbarga Nguélé.

Le nouveau dispositif vise à sécuriser et à accélérer le processus de délivrance des Cni, apprend-on. L'entreprise allemande, déjà en charge de la production des passeports, a été choisie. Les frais de timbre pour obtenir la nouvelle Cni passent de 2 800 à 10 000 F.Cfa. Avant cette étape, la « carte d'identité », comme l'appellent couramment les Camerounais, a connu diverses mutations. Pourtant, les difficultés d'établissement continuent de subsister.

La Cni est instituée au Cameroun par la loi n°90/042 du 19 décembre 1990. Le législateur a ainsi voulu sécuriser la nationalité camerounaise dans un contexte de soupçons d'infiltrations nigérianes dans le jeu sociopolitique du pays. Pour mettre sur pied cette lourde mission, le programme de sécurisation de la nationalité camerounaise (Senac) est mis en place en 1994. Les autorités camerounaises recrutent l'entreprise française de sécurité numérique, Thalès Security Systems. Malgré les assurances de ce prestataire, la production des cartes connaît des défaillances. Les pouvoirs publics prennent des mesures pour s'assurer un meilleur rendement. Le président Paul Biya signe alors le décret n°99/154

du 20 juillet 1999 fixant les caractéristiques et les modalités d'établissement et de délivrance de la Carte nationale d'identité. Il s'agit, selon l'article 1er du décret, « d'un document plastifié et sécurisé, établi sur fond pré-imprimé se présentant sous forme d'un rectangle mesurant 105 millimètres de longueur et 74 millimètres de largeur. Elle est informatisée et personnelle ».

La carte informatisée

Quelques années plus tard, la mise en œuvre de la carte informatisée est actée par un autre texte signé par le président Biya. Il s'agit du décret n°2007/254 du 04 septembre 2007 fixant les caractéristiques et modalités d'établissement de la carte nationale d'identité. Selon une source, cette mesure était très attendue dans un contexte où les différents postes d'identification ne produisaient que des récépissés. La validité de la carte est fixée à 10 ans. Le décret présidentiel définit ainsi la Cni : « Un document en Teslin, plastifié et sécurisé, établi sur fond pré-imprimé. Il se présente sous forme d'un rectangle avec des coins arrondis, mesurant 85 millimètres de longueur et 54 millimètres de largeur ». Cette carte est informatisée et personnelle. Elle est délivrée par le Délégué général à la Sûreté nationale. En plus de sécuriser la nationalité camerounaise, les ajustements apportés au document ont pour but de mettre un terme aux divers trafics en cours dans l'établissement de cette pièce, notamment l'usurpation d'identité, la fraude documentaire et des manipulations malveillantes de tous types.

Place à la biométrie

Pourtant, le décret de 2007 ne va pas mettre fin, ni aux tracasseries dans la délivrance

de la Cni, ni aux mauvaises pratiques. Les populations seront toujours dans la tourmente. En 2014, à la suite de l'appel d'offres lancé par la Délégation générale à la Sûreté nationale (DGSN), la société Thalès est déboutée au profit de Gemalto présentée comme leader mondial de la sécurité numérique. Le départ de Thalès n'est que momentané car, en 2017, elle fusionne avec Gemalto qui est encore sous contrat avec le Cameroun.

Bien avant ce retour de Thalès, le Cameroun a encore fait évoluer la définition de la Cni, à la faveur du décret n°2016/375 du 04 août 2016 fixant les caractéristiques et les modalités d'établissement et de délivrance de la carte nationale d'identité. « Un document en polycarbonate, plastifié et sécurisé, établi sur fond pré-imprimé selon la norme ISO/CEI 7810 sous le format ID-1. Elle est informatisée, biométrique et personnelle et contient une puce électronique », précise le texte présidentiel. Cette nouvelle version de la Cni vient, selon les autorités, renforcer la sécurité sur le territoire en luttant particulièrement contre la fraude documentaire et l'usurpation d'identité.

L'établissement de la Cni biométrique a connu une phase constante : les cartes ont été délivrées dans les délais. Puis ont commencé les années de galère pour les citoyens camerounais qui sont aux abois depuis lors. Les récépissés sont prorogés de manière continue pour indisponibilité des cartes. Pour se justifier sur ces retards, la DGSN présente la double identité comme l'une des principales raisons. « Les désagréments dans la délivrance des Cni ne sont pas exclusivement d'ordre technique, mais également un problème de civisme. Il faut accélérer la sensibilisation contre les fraudes », avait martelé le Premier ministre, Chef du gouvernement, Joseph Dion Nguté, lors de la session de juin 2024 à l'Assemblée nationale.

Avec la mise en branle du nouveau système et le prestataire allemand Incm-Augentic, le gouvernement est déterminé à apporter des solutions durables à la délivrance de la carte nationale d'identité.

Cécile Nogo

Double identité

Une bouée de sauvetage

Les personnes ayant changé leur âge ou leur filiation peuvent aussi obtenir une Carte nationale d'identité. A condition de remettre de l'ordre dans leur vie.



Douala, le centre de production des titres identitaires.

Depuis le 13 janvier 2025, date du lancement de l'opération spéciale de régularisation des doubles identités, les files d'attente ne s'arrêtent pas à la Délégation Régionale de la Sûreté nationale du Centre. « Nous recevons quotidiennement entre 150 et 200 requêtes », confie un agent de police du Centre régional de traitement des titres identitaires, rencontré le 7 mars 2025. L'engouement était plus grand au début de l'opération, fait savoir le chef du Centre, le commissaire de police Narcisse Magloire Fotso Makok. Le premier jour, près de 500 dossiers avaient été enregistrés. Une tendance qui s'est confirmée dans les jours suivants, portant le total des demandes à près de 1 000 en moins d'une semaine. Les requêtes reçues concernent généralement les citoyens qui ont changé leurs noms, leur âge, ou qui ont changé les noms des parents. La requête devrait être composée de la fiche individuelle de déclaration d'identité ou d'une demande manuscrite, ainsi que des pièces justificatives de l'objet de la requête. « Lorsque nous recevons le requérant, nous lisons l'objet de sa requête, nous faisons un bref entretien avec ce dernier afin d'harmoniser sa requête par rapport à ses déclarations et nous lui demandons les pièces justificatives. S'il a toutes les pièces justificatives, nous enregistrons le dossier, s'il manque de pièces, nous lui demandons de les compléter », explique un officier de police du Centre régional de traitement des titres identitaires.

Une procédure stricte mais salvatrice

Les citoyens concernés sont soumis à une procédure rigoureuse. Ils doivent impérativement fournir toutes les pièces justificatives attestant de leur véritable identité : acte de naissance, anciennes pièces d'identité et autres documents officiels, etc. La

vérification est effectuée souvent en collaboration avec la police judiciaire. Pour certains, cette démarche est l'aboutissement d'un long combat administratif. Georges, la cinquantaine, partage son calvaire : « J'ai deux identités différentes sur mon acte de naissance et mon ancienne Cni. Cette incohérence m'a empêché d'obtenir un passeport et même d'accéder à certains services bancaires. » Comme lui, de nombreux citoyens ont vu leur quotidien entravé par ces discordances identitaires.

Des assurances sont toutefois données par le Centre régional de traitement des titres identitaires. « Ceux dont les dossiers sont conformes recevront une convocation pour le retrait de leur carte », affirme un officier de police. Il y a effectivement des heureux. Ce mercredi 5 mars 2025, l'agitation est palpable dans le Centre. Assis sur des chaises, certains usagers attendent patiemment leur tour. D'autres, debout, scrutent avec espoir l'entrée du centre d'enrôlement. Un employé appelle les noms à la chaîne. A chaque annonce, un bénéficiaire s'avance, récupère avec soulagement le précieux sésame et s'éclipse aussitôt. « Enfin, je l'ai ! », souffle Clément Mbarga, la quarantaine révolue, en serrant sa nouvelle Carte nationale d'identité (Cni) entre ses doigts. Il poursuit : « Depuis deux ans, je me battais avec des récépissés renouvelés sans cesse. Ce nouveau système m'a permis d'avoir ma carte en une semaine. C'est un énorme soulagement ! » A ses côtés, Sandrine Ndongo, 27 ans, partage le même sentiment : « Je n'y croyais plus. Tout le monde parlait du nouveau système, mais je craignais que ce soit encore un énième projet sans effet concret. Mais là, après mon pré-enrôlement en ligne, mon passage au centre et quelques jours d'attente, j'ai enfin ma Cni. C'est une avancée majeure ! » Affirme t-elle.

A. L.

Cni : 30 ans de mésaventures

Jean Genestar Priso

« Il faut raisonner fluidité, fiabilité et sécurité »

Pour ce Camerounais, expert en technologies d'identification, monétique, biométrie et sécurisation de documents, le plus important n'est pas le délai de 48 heures. Il explique les préalables que le Cameroun doit remplir pour mettre en place un système d'identification sûr, fiable et pérenne.

faire une planification du budget de la famille.

Sur le plan technologique, bien entendu le retard que nous accusons sur la digitalisation de nos administrations publiques comme privées nous handicape. Il en est de même du stockage, de l'exploitation et du transport des données.

On avait parlé d'une puce intégrée à l'ancienne Cni biométrique. Sa pertinence se justifie-t-elle, sachant que cette puce n'a jamais été utile aux usagers ? Non et non ! C'est encore une escroquerie technologique et un abus de la confiance que les Camerounais ont placé aux autorités compétentes. Bien que son utilisation soit pour la sécurisation des informations, sa pertinence dans nos Etats actuels ne se justifie pas. La puce a pour fonctionnalité principale de stocker certaines tailles de données et aussi de servir de liaison avec un terminal ou une base de stockage d'informations. Et pour cela, il existe deux sortes de puces : avec contact et sans contact. Les deux puces nécessitent une technologie d'encodage, à ma connaissance, qui n'a jamais fonctionné au Cameroun car, c'est à travers l'encodage qu'on introduit des informations dans les puces. Et pour la vérification de ces informations, les agents des forces de l'ordre utilisent des terminaux pour décoder ces informations et vérifier leur authenticité. Avez-vous aperçu la police camerounaise, comme celle de Washington, vérifier les Cni à l'aide d'un terminal électronique? La réponse est non.

Propos recueillis par
Assongmo Ncedem

Est-il réaliste d'annoncer la production de la Cni en 48 heures dans le contexte camerounais ?

Je dirais Non! Surtout dans le contexte camerounais qui manque des infrastructures indispensables pour une identification sécurisée des Camerounais. La gestion actuelle de l'identité camerounaise relève d'un acte criminel; et je pèse mes mots. Il est de notoriété publique que l'Etat du Cameroun n'a jamais satisfait à pourvoir les citoyens de leur document officiel d'existence légale. Ce n'est pas en termes de délai qu'il faut raisonner, mais plutôt en termes de fluidité, fiabilité et sécurité. Je réitère encore que la police n'a pas vocation à initier ou à assurer la production de la Cni dans un pays. Tout simplement parce qu'elle n'est pas outillée pour, donc n'a pas les connaissances et compétences techniques nécessaires pour la réalisation d'une telle mission. Cette mission devrait être dévolue au Bunec (Bureau national d'état civil) qui doit être reconverti en Buneci (Bureau national d'état civil et de l'identification). Car il existe bien une suite logique et technique entre l'état civil et l'identification. Une semaine serait raisonnable, mais 48 heures me paraît être un délai de propagande commerciale pour des raisons inavouées. **Que vaut un système entièrement numérisé et biométrique dans un contexte où le programme gouvernemental de l'e-government tarde à se mettre en place ?**



Il faut déjà rappelé ici qu'on observe au moins cinq étapes principales pour organiser une production des Cni biométriques. Ici nous parlerons de la biométrie corporelle qui concerne nos parties du corps.

Etape 1: Constitution des pièces du dossier (extrait de naissance, certificat de nationalité, etc).

Etape 2: Pré-enrôlement en ligne pour sa demande.

Etape 3: Enrôlement physique/données biométriques (forme du visage, iris et empreintes digitales et/ou veineuses).

Etape 4: Phase de contrôle ou Matching (technique qui consiste à comparer ou analyser les algorithmes pour éviter les fraudes ou erreurs d'identité).

Etape 5: Impression et personnalisation des Cni.

Si toutes ces étapes doivent être observées, car indispensables, on ne peut parler de 48 heures. Le Cameroun ne dispose pas d'infrastructures numériques et/ou une bonne maîtrise des outils de la digitalisation pour se fonder

à offrir une identification sécurisée et pérenne. Car tant que la nation camerounaise existera, les citoyens seront toujours demandeurs de la Cni. Chaque année, nous avons des citoyens qui atteignent la majorité, sans compter ceux qui n'ont pas depuis leur naissance une existence légale sur tout le territoire national. Donc il est superflu de parler d'un système entièrement numérisé lorsque l'état-civil se fait encore manuellement.

Au regard des difficultés rencontrées par l'ancien système, le nouveau système peut-il mettre le Cameroun à l'abri de l'usurpation d'identité, de la fraude documentaire et de bien d'autres manifestations malveillantes ?

Le problème fondamental demeure, qui est celui du manque d'infrastructures numériques de base. Il n'existe pas un plan cohérent, rationnel ou une planification de l'identification des Camerounais sur toute l'étendue du territoire national. Le Cameroun n'est pas que Douala, Yaoundé

ou Bafoussam. Et encore que dans ces villes, il y a des milliers de citoyens qui réclament toujours leur Cni. Combien de fois pour ceux des citoyens qui sont à Mamfé, Dibombari, dans l'Extrême Nord, etc? Ces manquements démontrent à souhait les possibilités d'autoroute de la fraude. Si même dans les pays dits développés, il existe toujours des marges de fraudes, à plus forte raison au Cameroun.

L'ancien système avait été annoncé comme fiable et sécurisé. Qu'est-ce qui peut expliquer tant de difficultés à produire et à délivrer les Cni ?

Les difficultés peuvent être de deux ordres : sur le plan politique et sur le plan technique et/ou technologique. Sur le plan politique, rien ne peut expliquer qu'un gouvernement qui fait appel à un, deux, trois, quatre opérateurs à ce jour, sans voir le problème être résolu ou du moins laisse entrevoir un début de résolution pérenne du problème de l'identification des Camerounais. Au contraire, on multiplie des incohérences avec la création des Cni au visuel douteux d'une carte de visite qui n'obéit pas aux standards sécuritaires d'une identité nationale. Il y a lieu de se poser des questions qui relèvent d'une volonté de ne pas permettre à un pays sous-développé, d'avoir la maîtrise de sa démographie en quantité et qualité. C'est la clé de la gestion de tous les pays du monde pour se développer. Un chef de famille qui ne connaît ni la quantité de ses enfants, ni leur qualité, ne peut rationnellement

VOX POP

Que vous inspire le nouveau système de délivrance de la Carte nationale d'identité au Cameroun ?

Franck Talla, commerçant

« Une délivrance pour les Camerounais »

Je pense que cette nouvelle formule de la Cni est une délivrance pour les Camerounais. Certes le prix est passé du simple au quintuple, mais je pense que cela vaut la peine, vu le dé-

lai très court. Il y a 5 ans, lorsque j'avais entamé les démarches pour ma Cni, cela m'avait pris 11 mois pour que j'entre en possession de celle-ci. Quand je voyais les tracasseries et tout le temps d'attente

d'une carte, je priais que ça ne m'arrive jamais. J'ai des proches qui attendent depuis 5 ans.



Anne Marie Nkoumsi, humanitaire

« Accélérer l'établissement des actes de naissance »

La nouvelle formule d'établissement des Cni au Cameroun traduit l'efficacité et la proactivité de la DGSN. C'est du développement. En effet, cela nous permet de gagner en temps et d'effectuer moins de dépenses. Avec ce nouveau format, les contrôles seront très

minutieux car, avec la nouvelle technologie, l'on aura toutes les informations de chaque citoyen. De surcroît, le problème de double identité sera révisé puisque la loi camerounaise ne l'autorise pas. Les étrangers et les déplacés internes pourront également être identifiés. Même les citoyens qui

sont dans des zones retirées, enclavées, rurales ... pourront être identifiés, puisqu'avec un simple téléphone portable, on peut effectuer son enrôlement. Toutefois, des anomalies vont freiner cette stratégie de développement car, bon nombre de Camerounais n'ont pas d'acte de naissance pou-

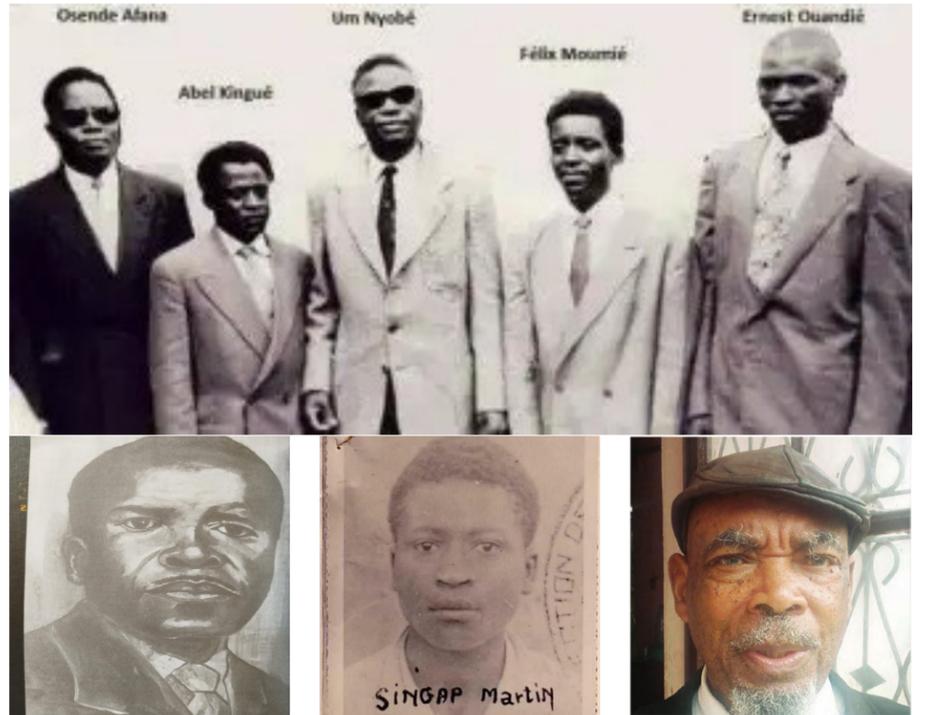
vant leur permettre d'acquérir la personnalité juridique afin de jouir de leurs droits en tant que citoyens. Il faut également développer une stratégie pour accélérer le processus d'établissement des actes de naissance, même dans les coins reculés ou enclavés du pays.



Um Nyobe, Ouandie, Moumie et compagnie

Les «démmons» de la Nation

«... L'Union des populations du Cameroun a fait face et continue de faire face à l'hostilité la plus violente des autorités françaises (...) il faudrait faire un livre pour terminer le recensement des forces qui collaborent avec la puissance pour combattre notre organisation. » Ces mots de Ruben Um Nyobe, le secrétaire général de l'Union des populations du Cameroun (Upc), tenus en 1954, ne manquent pas de pertinence aujourd'hui. Le jeune Etat camerounais a encore du mal à se réconcilier avec son passé, pour enfin honorer la mémoire de ses fils et filles qui ont combattu l'oppression. Au-delà d'une reconnaissance par les mots, les actes sont encore empreints de cet ostracisme qui en dit long sur l'entreprise de diabolisation orchestrée par le pouvoir colonial et poursuivie par ses héritiers. Beaucoup étaient déjà aux cotés des colons pour combattre les nationalistes upécistes.



Espace public Nationalistes voués aux gémonies

Paul Biya, le général Semengue, Jean de Dieu Momo, Elimbi Lobe et bien d'autres, ont profané par le discours, la mémoire des nationalistes upécistes.

Chaque pays d'Afrique regorge de figures emblématiques qui ont marqué son histoire. On peut citer le Congo de Patrice Lumumba, le Burkina Faso de Thomas Sankara, l'Afrique du Sud de Nelson Mandela ou encore le Ghana de Kwame Nkrumah. Dans ces pays, les nationalistes sont honorés et respectés. Des statues sont érigées ; c'est le cas de Nkrumah à Accra depuis 1975. Au Burkina Faso, la stèle du Président Thomas Sankara se trouve dans la capitale Ouagadougou. En Afrique du Sud, la statue de Nelson Mandela a été dressée pour rendre hommage à celui qui était le symbole de l'opposition à l'apartheid et premier président noir d'Afrique du Sud (1994-1999). Au Cameroun, il y a lieu de se demander ce qui s'est fait et quel regard est porté sur ceux qui ont lutté pour l'indépendance. La réponse à cette question laisse dubitatif. Pour tout dire, les nationalistes au Cameroun sont vilipendés, humiliés ; et leur mémoire écornée par les dirigeants politiques au premier rang desquels le Président de la République, Paul Biya. Le chef de l'Etat, qui avait pourtant promulgué la loi portant réhabilitation des nationalistes en 1991, est revenu en 2014. Réagissant aux actes terroristes de la secte islamiste Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord, il a alors déclaré : « On a éradiqué les maquis (des mouvements révolutionnaires), on est venu à bout des villes mortes, ce n'est pas le Boko Haram qui va dépasser le

Cameroun. Nous continuons le combat et nous les vaincrons. » Cette sortie a choqué de nombreux Camerounais. Des leaders d'opinion ont fait chorus pour dénoncer l'assimilation de la lutte contre le colonialisme et le néocolonialisme aux exactions de Boko Haram. Le général Pierre Semengue est une figure qui incarne l'armée camerounaise depuis l'époque coloniale et, de ce fait, l'histoire douloureuse de l'Etat-nation en construction. Il a affirmé que les combattants restés au maquis après le 1er octobre 1961, date de la réunification, loin d'être des nationalistes, luttèrent pour le pouvoir. « Après l'indépendance du Cameroun oriental le 1er janvier 1960, après l'indépendance du Cameroun occidental le 11 février 1961, après la réunification du Cameroun le 1er octobre 1961, ceux qui étaient encore au maquis l'étaient pourquoi ? Moi je pense que c'était une lutte de pouvoir entre ceux qui ont obtenu le pouvoir à l'époque et ceux qui estimaient que c'est eux qui devaient être au pouvoir », avait-il indiqué sur les antennes de la chaîne de télévision Stv. Le dernier outrage en date est la sortie incendiaire d'Abel Elimbi Lobè, homme politique, qui soutient mordicus qu'Ernest Ouandié est un « bandit ». C'était au cours de l'émission « Expression Libre » sur les antennes de la chaîne Info Tv. Il a soutenu sa position, arguant que ce dernier était un « maquisard » qui a tué des milliers de Camerounais et qu'il était partisan de la politique de violence. Dans la fou-

lée, un autre homme politique, en l'occurrence Jean de Dieu Momo, Ministre délégué auprès du Ministre de la Justice, malgré le rétropédalage en 2020, avait également qualifié le nationaliste camerounais Ernest Ouandié de « chef bandit ». Tous ces écarts de langage des hommes politiques témoignent à suffire que la réconciliation sincère avec les nationalistes n'est pas pour demain. L'image que les premiers retiennent des seconds est celle des belligérants. La réhabilitation reste dans les textes. Sur le terrain, aucune manifestation n'est faite pour honorer la mémoire des nationalistes. Il se développe au quotidien des discours visant à susciter une animosité, une haine viscérale contre eux.

Apaisement

Dans son mea culpa, Jean de Dieu Momo souligne et rappelle l'importance de ne pas réduire l'histoire du Cameroun à des conflits intracommunautaires ou des divisions idéologiques. Il appelle à un débat apaisé et à une réorientation des discussions sur l'histoire commune qui valorise l'héritage de ceux qui ont lutté pour l'indépendance. « Je suis d'avis que nos héros nationaux aient une reconnaissance de la nation et qu'ils retrouvent le panthéon qu'ils méritent conformément à la loi de 1991 qui les a réhabilités », conclut le Ministre délégué, par ailleurs président Parti des Patriotes Démocrates pour le développement du Cameroun (PADDEC).

Olivier Mbessité

Réhabilitation

Les oubliés de la mémoire nationale

L'histoire des nationalistes n'est pas enseignée et aucune célébration ne leur est dédiée. La loi du 16 décembre 1991 a les allures d'une reconnaissance en trompe-l'œil.

La loi 91/022 du 16 décembre 1991, promulguée par le Président Paul Biya, porte sur la réhabilitation de certaines figures de l'histoire du Cameroun. Le texte réhabilite des grandes figures de l'histoire du Cameroun, aujourd'hui disparues, qui ont œuvré pour la naissance du sentiment national, l'indépendance ou la construction du pays, le rayonnement de son histoire ou de sa culture. Les figures réhabilitées sont : Ahmadou Ahidjo, Ruben Um Nyobe, Félix Moumié et Ernest Ouandié. Selon le Dr Etienne Tchinda Saha, chargé de cours au département d'histoire de l'Université de Yaoundé I, en dehors des textes étatiques qui réhabilitent les nationalistes camerounais, il y a des modules qui sont enseignés dans la filière histoire : « il y a une unité d'enseignement intitulée les grandes figures de l'histoire du Cameroun enseignée aux étudiants de licence 3. » C'est insuffisant, pense le Dr Tsango, enseignant d'histoire à l'Université de Douala. Pour lui, il faut intégrer ces enseignements dans les manuels scolaires du primaire. « C'est lorsqu'on franchit l'universi-

té qu'on découvre l'histoire du Cameroun, or le Camerounais lambda, depuis le primaire, ne connaît pas son histoire. On doit enlever des programmes scolaires, les cours qui parlent de la Chine, la Mésopotamie, l'Amérique précoloniale », explique le chercheur. Il dit être choqué qu'au cours d'un reportage télévisé, une dame déclare qu'elle n'a jamais entendu parler d'Ernest Ouandié qui fait partie des personnes ayant marqué l'histoire du Cameroun. « C'est aberrant », peste l'historien.

Rapatriement des restes

Les dirigeants doivent sortir du joug de la colonisation qui voudrait que l'histoire du Cameroun soit enseignée sous le prisme de la vision de l'Occident. « Les Camerounais n'ont pas une histoire, mais ils ont une histoire de la France au Cameroun », explique le Dr Tsango. Ce qui l'amène à dire que l'histoire des Africains doit être écrite par les Africains et selon les réalités de l'Afrique. En outre, au rang des gestes forts pour honorer la mémoire des nationalistes, il faut penser

au rapatriement de leurs restes, notamment ceux de Felix Roland Moumié qui se trouvent en Guinée et d'Abel Kingue enterré au Caire. « Il faut envisager le retour des restes de ces illustres personnalités, ça va permettre qu'au-delà du texte qui a été signé, le concept de l'unité nationale soit consolidée. Cela va également permettre aux uns et autres, et à la famille nucléaire, de leur rendre un hommage tout en étant proche de leurs pierres tombales. En République démocratique du Congo (RDC), on a organisé toute une cérémonie pour le retour des reliques du nationaliste Patrice Lumumba, notamment sa dent », renchérit le Dr Tsango. Pour clore son propos, il propose d'ériger des lieux et sites de commémoration des héros nationaux, à l'instar des stèles, des monuments, des rues qui peuvent porter leurs noms. « C'est une marque de reconnaissance qui va permettre d'immortaliser leur existence et leurs œuvres », conclut l'enseignant de l'université de Douala.

O. M.

GALERIE DE PORTRAITS DE

Ruben Um Nyobè Le Mpodol

Né en 1913 dans l'actuel département du Nyong-et-Kelle, précisément à Song Mpeck dans les encablures de Boumnyebel, il est très rapidement privé de son père qui était un initié des Ba ûùm, une caste chargée de la régulation sociale en pays Basaa. Il est par la suite initié à la politique à la Mission protestante américaine avec en prime des enseignements religieux solides. En militant dans la Jeunesse camerounaise française (Jeucafra), qui était une organisation politique inféodée à l'administration coloniale

française, Ruben Um Nyobe a mieux compris l'importance de lutter pour se libérer du joug colonial. Il embrasse une carrière dans l'administration coloniale, et travaille dans la direction des Finances à Édéa, Douala et Yaoundé de 1935 à 1945, à Babimbi de 1945 à 1947, enfin à Ngaoundéré de 1947 à 1948. En janvier 1948, il sollicite sa mise en disponibilité pour briguer le poste de secrétaire général de la Confédération générale du travail (Cgt) au Cameroun. Absent lors de la création de l'Union des populations du Cameroun (Upc) le 10 avril 1948,



Um WNyobè est porté à la tête de ce parti en novembre de la même année. Il rejoint le maquis en 1955 avant d'être abattu officiellement le 13 septembre 1958 par l'armée française. Jusqu'à sa mort, le « Mpodol » (porte-parole en langue bassa) a su être la voix des sans-voix.

Guy Etom

Ernest Ouandié L'enseignant nationaliste

54 ans après sa mort, Ernest Ouandié est au cœur d'une controverse. Traité de « bandit » par Elimbi Lobe homme politique proche du pouvoir, cet illustre combattant pour l'indépendance du Cameroun brille pourtant par un parcours bien loin de cette étiquette. Né en 1924, il fait ses études primaires tour à tour à l'école publique de Bafoussam, puis, à l'école régionale de Dschang où il obtient son Certificat d'Études Primaires Élémentaires (CEPE). En 1940, il obtient le concours d'entrée à l'École primaire supérieure de Yaoundé

où il décroche le diplôme des moniteurs indigènes. Enseignant dans le secteur public, il est affecté dans plusieurs villes : Édéa, Dschang, Douala, Yoko, Doumé, Batouri et Bertoua. Son souci pour un Cameroun libre le conduit dans l'UPC. Son militantisme fait de lui une des figures les plus marquantes de la résistance en Afrique. Il succède à Félix Roland Moumié à la tête de l'UPC en 1960. Bien qu'indépendant le Cameroun est encore géré comme une colonie. Ce contre quoi s'insurge Ouandié. Il va poursuivre d'arrache-pied la lutte avec ses camarades de parti. Il est



finalement arrêté et condamné à mort. Le 15 janvier 1971, le nationaliste est fusillé sur la place publique à Bafoussam. Au cours de celle-ci, il refuse d'avoir les yeux bandés, préférant ainsi de plein gré affronter la mort en face.

G. E

Félix Roland Moumié Le chirurgien empoisonné

C'est l'hôpital protestant de Njissé à Foumban qui a vu naître Félix-Roland Moumié le 1er novembre 1925. Très tôt, le jeune Moumié a déjà la bougeotte. Il effectue ses études primaires dans quatre établissements différents. A Bandjo, A Njissé, à l'école publique de Bafoussam et finalement à l'école régionale de Dschang. En 1941, il est reçu au concours d'entrée à l'École supérieure Edouard-Renard de Brazzaville au Congo avant de s'orienter vers la médecine en rejoignant l'École normale William-Ponty de Dakar au Sénégal en 1945. De retour au Cameroun

en 1947, il entame une carrière de chirurgien, à 22 ans. Son premier lieu d'affectation est la ville de Kribi. Il y rencontre Um Nyobè pour la première fois et s'engage auprès de celui-ci dans le militantisme. Après l'assassinat de son mentor en 1958, il est porté à la tête de l'Upc. Désormais considéré comme paria au Cameroun par la France et le régime Ahidjo auquel il a refusé de s'allier, il passe la majeure partie de son temps en exil. C'est au cours d'une de ses pérégrinations à Genève en Suisse qu'il va trouver la mort le 3 novembre 1960. Empoisonné au Thallium par William Bechtel, un agent du service de documen-



tation extérieure et de contre-espionnage français (Sdece), qui s'était fait passer pour un journaliste au nom de Claude Bonnet, pour se rapprocher de Moumié.

G. E

Pierre Kamdem Ninyim Le roi résilient

Né en 1937 à Baham, fils du chef Baham de l'époque, Max Kamhoua, il poursuit très rapidement ses études au prestigieux lycée Blaise Pascal en France, où il est envoyé grâce à l'aide de Louis Paul Ajoulat. En 1954, le chef Baham meurt et Pierre Kamdem est désigné pour être son successeur, il n'a que 17 ans. Après avoir été intronisé de manière temporaire, il quitte définitivement la France en 1955 pour s'installer au Cameroun. Avec son parcours académique moulé au système français, l'administration coloniale voit en lui un monarque docile et manipulable. Sauf que durant son séjour parisien, Kamdem Ninyim a côtoyé beaucoup de révolu-

tionnaires camerounais. Durant ses fonctions à la chefferie, il accueille les réunions clandestines de l'Upc dans son palais, tout étant proche de l'administration coloniale. Mais ce double jeu ne va pas prospérer longtemps. Les colons ont des doutes et finalement font arrêter le chef Baham en 1956. On l'incolpe pour les faits de possession d'armes, incitation à la désobéissance et reconstitution d'une ligue dissoute (Upc). Il est condamné à 5 ans de prison et son frère Jean Marie Tegua le remplace en tant que chef des Baham sous la houlette de la France. A sa sortie de prison, il devient officiellement un membre de l'administration coloniale et sa mission est de rallier les nationalistes à la cause coloniale. Il conti-



nue de mener son double jeu et en avril 1960 il est élu député. Et par ricochet, récompensé par le poste de ministre de la santé publique et de la population. Il a 23 ans et devient le plus jeune ministre en Afrique. Il est accusé de complicité avec les nationalistes suite au décès de son cousin, le député Mopen Noé. Il est arrêté le 12 septembre 1963, condamné à mort puis fusillé sur la place publique le 3 janvier 1964 devant 40 000 spectateurs à Bafoussam, il avait 27 ans.

Abel Kingué L'infirmier journaliste

De son vrai nom Abel Keagne, il est né en 1924 à Fokoué dans le département de la Menoua, à l'Ouest Cameroun. Envoyé à l'école missionnaire de Dschang, il obtient son Cepe qui, à cette époque, conférait déjà le statut d'intellectuel. Il est directement repéré par la Compagnie Française d'Afrique Occidentale (CFAO), une firme commerciale qui avait à l'époque ses filiales dans presque toutes les colonies françaises d'Afrique noire. La compagnie l'envoie travailler à Nkongsamba, puis à Douala. Il intègre l'École des infirmiers d'Ayos. Membre fondateur de la Jeunesse démocratique du Came-

roun (Jdc), il rejoint l'Upc en 1947 où, en plus d'être vice-président, il est le rédacteur en chef du journal du parti, la Voix du Cameroun. Abel Kingué est à n'en point douter, l'un des plus grands intellectuels de son temps. Il prendra d'ailleurs la parole devant la 4ème Commission de l'Onu lors de sa 446ème séance tenue à New York, au nom de la Jdc. Après des années de lutte farouche contre l'administration coloniale, il s'exile au Ghana. Il souffre d'une hypertension artérielle qui l'affaiblit considérablement. Il était souvent malade suite à des tortures inhumaines et barbares que lui avaient infligées les colons français. Lors d'une mission



en Algérie, en 1964, Abel Kingué fait une crise. Le Président de la République d'Algérie, Ahmed Ben Bella, dépêche son avion présidentiel pour l'évacuer de toute urgence au Caire en Egypte pour qu'il puisse avoir de meilleurs soins. Le 16 avril 1964, Abel Kingué meurt au Caire.

G. E.

Marcel Bebey Eyidi Prisonnier politique

Né le 21 novembre 1914 à Douala au quartier Akwa-Nord, Marcel Bebey Eyidi a reçu une formation de médecin. Rare à l'époque pour les Africains. Au-delà de sa formation initiale, il fonde un journal, l'Opinion du Cameroun, et devient un leader nationaliste, en qualité de secrétaire national du Parti travailliste camerounais. Ses positions philosophiques et politiques lui valent l'étiquette de « crypto-upéciste » dans l'administration coloniale car, ses thèses sont proches de celles défendues par Um Nyobe et ses camarades. Dans son journal, il reproche à la France de vouloir continuer de « tenir en laisse » les Camerounais qui ont pour-

tant contribué à la libération des Français du joug allemand pendant la Seconde Guerre mondiale. Bien que modéré, le Dr Bebey Eyidi rejette l'interdiction de l'UPC prononcée en 1955. Il prône la réconciliation entre l'administration coloniale et le parti nationaliste. Ce qui lui vaut d'être incarcéré en 1957 avec la bénédiction du Premier Ministre André Marie Mbida. Ainsi, Bebey Eyidi est connu comme le premier prisonnier politique du Cameroun autonome. Devenu député sous le régime Ahidjo, il va être accusé de détention d'armes et tentative de coup d'Etat avec l'aide des puissances étrangères. Bebey Eyidi est arrêté et mis en prison à Tcholliré dans la région



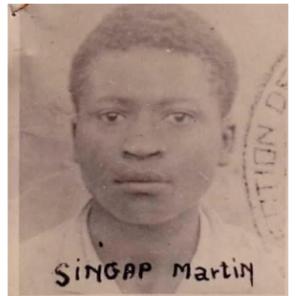
du Nord Cameroun, en compagnie d'André Marie Mbida et Charles Okala. Après trois années invivables dans les geôles à Tcholliré, il est dans un état de santé fragile et meurt le 29 juin 1966 à Douala, trois mois après sa sortie de prison.

G. E.

Martin Singap Préserver la vie

Né en 1933 à Bandenkop dans l'Ouest Cameroun, Martin Singap a eu une vie courte mais bien remplie. Si son parcours scolaire reste anecdotique, il a fait la rencontre de Félix-Roland Moumié très jeune, dans la ville de Maroua. Séduit par le mouvement nationaliste il décide de s'allier à ce leader de l'Upc et ensemble ils organisent la population de Maroua dans la lutte pour l'indépendance du Cameroun. Quand la lutte pour la décolonisation du Cameroun tourne en conflit armé, Singap fonde le Sinistre de défense national (Sdn), il n'a que 23 ans. Mais cette armée est mal organisée et subit des revers. Le 10 octobre 1957, il crée le Sinistre

de défense national pour le Kamerun (Sdnk). Cette nouvelle armée est plus forte et gagne l'assentiment des populations. Elle libère plusieurs villages de la répression néocoloniale. Acculés, les colons créent des zones de pacification dans lesquelles elles regroupent les populations. Toute personne rencontrée hors de ces zones était tout simplement abattue. Le Sdnk ne peut plus compter sur le peuple et enchaîne les défaites. Voyant la répression de plus en plus sanglante, Martin Singap demande aux populations (femmes, vieillards et enfants) de rejoindre les rangs de l'administration néocoloniale pour préserver leurs vies. Alors qu'il revenait d'une rencontre avec Ndeh Ntumazah



dans le Sud-ouest, et qu'il avait dépêché son adjoint à la rencontre de Ernest Ouandié. Son groupe s'est trouvé en face de l'armée néocoloniale et il a été tué au cours des combats qui s'en sont suivis. Certains de ses généraux sont morts avec lui. Martin Singap, blessé mortellement, souleva la main et bénit les quatre coins du continent. Sa dernière phrase sur terre fut : « l'Afrique libre ! » Cette mort survient le 08 Septembre 1961 alors qu'il n'a que 28 ans.

Osende Afana Economiste et pionnier

Né en 1930 près d'Ebedda dans la région du Centre, Castor Osendé Afana fait ses études primaires à la mission catholique de Sa'a où il obtient son Cepe. Il fait tour à tour le petit séminaire d'Ekok et le petit séminaire d'Otele où il termine ses études secondaires. Chassé du grand séminaire de Mvolé parce qu'il se battait déjà contre les injustices, il présente la première partie de son baccalauréat en candidat libre et est brillamment reçu. Il s'inscrit en philosophie au lycée

général Leclerc en 1951. L'année d'après, il mène une grève des élèves contre la mauvaise qualité de la nourriture. Après le succès à la deuxième partie du baccalauréat en 1952, il obtient une bourse pour étudier à Toulouse en France. Il est le tout premier Camerounais à obtenir un doctorat en sciences économiques. Il rejoint l'Upc et s'engage aux côtés des autres nationalistes. Comme ses autres compagnons de lutte, il est assassiné le 15 mars 1966 dans le maquis de la Boumba et Ngoko.



G. E.

QUELQUES NATIONALISTES

Yetna Leba

« L'homme invisible de Babimbi »

Bien que sa filiation reste très mal connue, Yetna Lena était un natif de Babimbi 1, un groupement ethnique bassa dans la Sanaga Maritime et précisément du village Ndoh Ném. Son nom complet était Matip Ma Yetna Leba Barnabas. Si de nombreux récits l'ont présenté comme un maquisard et assassin, il n'en est rien. Il était un indépendantiste qui se battait pour la liberté du Cameroun. Lieutenant de Makanda Pouth, ses principales cibles étaient l'administration coloniale et son armée, mais aussi tous les locaux qui s'alliaient à eux.

Doté de pouvoir ésotérique, il avait la capacité d'être invisible. Ceci grâce à trois marmites dans lesquelles résidait sa force. C'est son oncle, l'abbé Mbogbe, qui initia sa chute. Il brandit la menace du gouverneur de la province du littoral de raser la Sanaga Maritime si on ne lui livrait pas Yetna Leba. Il fut conseillé à l'abbé de rencontrer une sorcière qui détenait le secret de Yetna Leba. Une fois le mystère des marmites percé, l'abbé Mbogbe initia un jeune soldat bassa, Antoine Billong, qui se chargea de récupérer les marmites et de neutraliser leur pouvoir. Puis s'en suit une chasse



à l'homme. Yetna Leba fut surpris en train de manger et fut abattu par trois colonnes de soldats. Antoine Billong trancha sa tête le 13 mars 1973 et ses restes furent exposés au marché public d'Edea pendant trois jours.

G. E.

Makanda Pouth

Général Makandefour

De son vrai Mpouma Kilama Theodore mais vulgairement appelé Makandefour, Makanda Pouth était un farouche résistant au système colonial en pays Bassa. Général de l'Armée de libération nationale du Kamerun (Anlk), il a mené une guerre sans merci au gouvernement et aux Français. En 1960 après l'indépendance, il tient une conférence des cadres sous maquis et envoie un message aux autorités leur disant que ce simulacre d'indépen-

dance ne sera pas accepté. Trois jours après, il organise des raids contre l'armée coloniale à Eseka, Ndom et Ngambe. N'en pouvant plus, les colons s'attaquent à sa famille et réussissent à retourner un de ses fidèles alliés, son propre oncle Salomon Mbi. Celui-ci lui tend une embuscade et le fait arrêté à Edea en octobre 1963. Makanda Pouth, en langue bassa, s'adresse à son oncle et lui demande s'il est conscient de la responsabilité historique de son acte vis-à-vis du peuple camerou-



naï ? Makandefour est déporté à Douala où s'ouvre contre lui un simulacre de procès. Le 3 janvier 1964 il est ramené à Edéa pour être exécuté devant toute la Sanaga Maritime. On avait ordonné à ses soutiens de ne pas verser une seule larme.

G. E.

Woungly-Massaga

Le dernier des mohicans

Il était le dernier grand nationaliste de l'Upc encore en vie. Décédé le 17 octobre 2020 à Yaoundé, il aura réussi à passer entre les mailles du temps et de la grande répression de l'après indépendance. Né le 26 janvier 1936 à Yaoundé, René Jacques N'gouo Woungly-Massaga fait ses études primaires à Eseka et à Lolodorf, une partie de ses études secondaires au lycée général Leclerc avant de s'envoler pour la France où, il intègre le collège Die et, plus tard, le lycée Blaise Pascal. Après des études supérieures à la Faculté des sciences de Clermont-Ferrand, il s'inscrit à la Sorbonne pour une thèse de doctorat en mathématiques qu'il ne finira jamais. Il est expulsé de la France le 11 février 1961. Cette expulsion fait suite à une manifestation qu'il a menée sur les Champs-Élysées pour dénon-

cer la mort de Patrice Lumumba. Il était président de l'Union des étudiants du Kamerun (Unek). Il réussit à s'évader de l'ambassade du Ghana à Paris où il était gardé dans l'attente de son expulsion, et se dirige clandestinement au Ghana. Arrivé à Accra, il devient secrétaire administratif de l'Upc et principal collaborateur d'Ernest Ouandié. De 1962 à 1965, il est conseiller de Kwame Nkrumah, président de la République du Ghana et de 1965 à 1969, il crée des fronts de résistance en Angola et devient le commandant en chef du 2ème front de l'Armée de libération nationale du Kamerun (Anlk). Osendé Afana mort, il devient le principal dirigeant de l'Upc en 1966 sous le nom de guerre de Commandant Kissamba. Il organise un groupe armé qu'il va renommer « la colonne Ruben Um Nyobé »

et réussit à entrer au Cameroun clandestinement en 1967. L'armée d'Ahidjo au courant, organise une contre-offensive et Massaga et ses hommes se replient au Congo. Le gouvernement de Marien Ngouabi en poste au Congo n'est pas favorable à son combat. Woungly s'envole donc pour Cuba. De 1982 à 1990, il est secrétaire général de l'Upc. Il démissionne en 1991 et rentre au Cameroun où il crée un autre parti, le Parti de la solidarité du peuple (Psp) qui intègre l'Upc en 1994. Mais les dissensions au sein du parti du crabe vont avoir raison de lui. Il va consacrer le reste de sa vie à mener deux études sur les grands défis du continent africain à savoir l'intégrisme islamique et les réseaux ésotériques.

G. E.

Ndeh Ntumazah

Au service de la liberté

Il est parmi les figures les plus emblématiques du Cameroun. Né en 1926 à Mankon dans la région du Nord-ouest, il a consacré une bonne partie, si ce n'est toute sa vie, à la lutte pour la libération du Cameroun. Après l'interdiction de l'Upc en 1955, il est enjoint de créer une faction déguisée du parti dans le Cameroun anglophone. Ndeh Ntumazah fonde le One Kamerun Movement, puis aide ses ca-

marades Moumié et Um Nyobé qui mènent la résistance dans le Cameroun francophone. En 1961, il va en exil au Ghana, où il est emprisonné avec quelques camarades du parti à la suite de l'explosion d'une bombe après une réunion des leaders de l'UPC à Accra. Après l'avènement du multipartisme, il revient au Cameroun et reprend les rênes de l'Upc. Toujours aussi opposé au régime, il se brouille avec Augus-

tin Frédéric Kodock qui pense que le parti doit soutenir le régime et Paul Biya. C'est ainsi que deux factions naissent au sein du parti historique. Ndeh Ntumazah va s'éteindre le 21 janvier 2010 à l'hôpital St Thomas de Londres en Angleterre. Il a 83 ans et est toujours le président de l'Upc à son décès.

G. E.

Mathieu Tagny

Médecin du maquis

Mathieu Tagny était un médecin et militant politique camerounais, connu pour son engagement au sein de l'UPC dans les années 1950. Fondateur d'une polyclinique à Bafoussam portant son nom, il a joué un rôle majeur dans la section de Yaoundé du parti. Les autorités françaises de l'époque le décrivaient comme une personnalité influente en raison de son intelli-

gence, de son courage moral, de sa vie ascétique ainsi que de ses compétences professionnelles. En mai 1955, à la suite de l'interdiction de l'UPC, Tagny fut incarcéré à la prison de Yaoundé. Il déposa un recours le 20 juillet 1957 devant le Conseil du contentieux administratif, demandant une compensation pour la période de sa détention. Dans ses écrits autobiographiques, il relata les conditions difficiles de son empri-

sonnement, mentionnant qu'il avait évité des sévices policiers en étant directement conduit en prison. Après sa libération, l'UPC lui confia la direction d'un « hôpital » dans le maquis. Cependant, rapidement localisé par les autorités, il fut de nouveau arrêté. Durant cette seconde incarcération, il prit ses distances avec l'UPC.

G. E.

Vox Pop

Qu'avez-vous retenu du combat des nationalistes de l'Upc ?

Thierry Naidoum, juriste

« Un charisme inné »

Je dirais que tout peuple qui veut s'émanciper passe par là. Cette rébellion nait toujours d'un sentiment d'injustice, d'abus ou d'oppression. Il faut être patriote, courageux et leader avec un charisme inné pour faire ce que nos valeureux nationalistes tels que Um Nyobé, Osendé Afana, Félix Moumié,

Ernest Ouandié, etc... ont fait, au prix de leur vie. Il est vrai que l'histoire, telle qu'enseignée au Cameroun, a quelques zones d'ombre sur les véritables intentions des uns et des autres, ou même des réelles revendications postindépendance, au vu des différents avis qui émergent. Tout compte fait, il est clair qu'il s'agis-



sait d'une révolution, et toute révolution est sanglante.

G. E.

Caroline Ngo Ndoumi, traductrice principale

« Un combat noble et louable »

En réalité, je pense que l'Upc telle que pensée par ses pères fondateurs n'était pas un parti politique stricto sensu, mais un mouvement qui s'opposait à l'administration coloniale. Certains Camerounais, notamment en pays bassa'a et dans l'Ouest

du pays, ayant du mal à se soumettre à des étrangers, ont entrepris de reprendre ce qui leur revient de droit : leur territoire (le Cameroun) ! Les combats ont été particulièrement sanglants dans ces deux régions au point où des villages entiers ont été détruits, des familles séparées poussant

ainsi les combattants nationalistes à se cacher dans des forêts d'où l'appellation « maquisards ». Le combat des nationalistes est noble et louable car c'est grâce à leur sacrifice, au sang versé que nous sommes libres aujourd'hui.

Joseph Essama, journaliste et activiste

« Une empreinte indélébile »

Les combats de l'Upc comme tous les combats des mouvements de libération nationalistes partout en Afrique, ont marqué notre histoire d'une empreinte indélébile.

L'Upc et ses militants ont été ce modèle de mouvements de libération qui voulait concilier à la fois l'indépendance nationale et la révolution socialiste. Les penseurs nationalistes upécistes

n'ont certes pas atteint leurs objectifs, à cause des trahisures internes, mais leur combat devrait continuer à inspirer notre génération qui ploie toujours sous le joug des néo-colons.

G. E.

Berenger Bilobé, enseignant

« Combat pour la libération »

Pour peu que nous soyons nationalistes et conscients de la précieuse mi-liberté dont nous jouissons aujourd'hui, nous ne pouvons que retenir le positif concernant les luttes de l'Upc de manière générale et des leaders de ce mouvement de manière particulière. Dans un contexte comme celui que nous vivons dans cette année électorale, il faut surtout

retenir la pensée de Um Nyobé qui demandait aux citoyens de ne pas se détacher de la chose politique. Car, c'est bien là-bas que la vie de la communauté nationale se décide. J'en profite donc pour encourager l'ensemble des Camerounais à ne pas en faire l'affaire des autres et à aller s'inscrire sur les listes électorales en vue de poursuivre ce combat pour la libération.



Siège Social: Yaoundé- Cameroun
Tel: (237) 698 432 700 / 675 170 921

Directeur de la publication
TIENTCHEU KAMENI Maurice
Directeur de la rédaction
ASSONGMO NECDEM

Rédaction
BIDJA Bertin, MBESSITE Olivier,
TCHAKAM Marc, Alain LEUWAT
Guy ETOM
Franklin ONANA

Infographie
NOUGUEN Steve
Direction commerciale
TIENTCHEU Jean-Paul,
NGABA Françoise,
NKUITCHOU Joel

Gabriel Maxime Dong Mougnoles s'insurge contre:

« Un débat stérile de jugement des nationalistes d'hier »

Professeur titulaire d'histoire, il prône la reconnaissance des nationalistes comme héros nationaux. Pour lui, c'est un gage pour édifier une nation unie et inspirer la jeune génération.

Au-delà de Um Nyobe, Ernest Ouandié, Osende Afana, Félix Moumie, Abel Kingue, et quelques autres, quelles sont les autres figures qu'on peut considérer comme les principales figures upécistes du nationalisme?

L'Upc fut un parti nationaliste par vocation. Son combat concernait tous les Camerounais qui en avaient marre de la colonisation qui maintenait le territoire divisé en deux (Cameroun sous tutelle française et Cameroun sous tutelle britannique). A ce titre, les leaders se trouvaient avec une forte concentration dans la zone francophone. On peut donc ajouter à cette liste, Isaac Nyobe Pandjock, Makanda Pouthé, Yetna Leba, Martin Singap, Paul Momo, Pierre Kamdem Ninyim, Mathieu Tagny, Jacques Ngom, Jean Marc Lihan, etc, qui ont tous chacun une histoire intéressante dans le mouvement de révolte contre l'occupation française. Il y a également un grand nombre qui est resté dans l'anonymat, mais qui n'étaient pas moins nationalistes que les autres. J'en veux pour preuve le cas de Jacob Fossi. S'il n'avait pas eu ce réflexe de s'agripper à ce gendarme français et l'entraîner avec lui lorsqu'il fut précipité dans les chutes de la Métché, il serait certainement aujourd'hui demeuré dans l'anonymat comme nombre de ses camarades morts ce jour-là. En clair, il y a des nationalistes connus, mais il y en a également beaucoup dont les noms ne sont pas retenus, mais qui méritent la reconnaissance de la nation.

Au-delà de la violence physique, quelles sont les autres formes de répression subies par ces nationalistes?

Bien avant la création de l'Upc en avril 1948, la méfiance des Français vis-à-vis des Noirs qui manifestaient toute velléité de détachement de leur domination était perceptible. C'est ainsi que tout mouvement politique (mouvement et non pas encore parti) regroupant les Camerounais était étroitement contrôlé. Ce fut le cas de la Jeucafra (Jeunesse camerounaise française) née en 1938, puis de l'Unicafra (Union camerounaise française) en 1945. Mais lorsque les proto-nationalistes ont eu l'idée de créer le Racam (Rassemblement camerounais) en 1947, les Français ont immédiatement perçu le danger avec ce mouvement qui se détachait de leur tutelle. Ils l'ont immédiatement tué dans l'œuf. L'Upc serait donc née des cendres du Racam.

Voilà pourquoi immédiatement après sa création en avril 1948, ce parti politique, qui réclamait l'indépendance et la réunification immédiates, était devenue une épine dans la chaussure du colon qui rivalisa d'imaginaires pour le détruire. Entre 1948 et 1955, la violence infligée à l'Upc fut certes perceptible, mais exercée à travers des méthodes douces telles que les affectations abusives de ses membres (dont la majorité était des fonctionnaires), dans le seul but de les empêcher d'être au même endroit au même moment pour poursuivre leurs activités politiques. Il y a également eu la création des partis politiques que d'aucuns ont appelés « *partis administratifs* » car, entièrement à la solde du colon français, et dont le seul but fut de contrecarrer l'action de l'Upc. Ce fut le cas d'Esocam dirigée par Pierre Dimala et qui s'activait à défaire l'Upc en zone bassa. Ce n'est qu'après l'échec de ces stratagèmes et face à la pugnacité des leaders upécistes, que la France opta pour la violence physique ayant pour finalité de décapiter définitivement l'Upc, ainsi que ses leaders. Voilà le résumé de la mission qui fut assignée au haut-commissaire Roland Pré en 1955.

Est-ce que cette répression a évolué au fil du temps, notamment après l'indépendance? Si

oui, elle a pris quel visage ?

Déjà avant les indépendances, la classe politique camerounaise n'a pas brillé par une unanimité sur la question de la méthode à adopter pour sortir de la colonisation. Même au sein de l'UPC, il a existé le camp dit des modérés, qui s'opposait à celui des radicaux. Et face aux upécistes qui arboraient le statut de nationalistes, il y avait ceux qualifiés de collaborateurs, donc proches de l'administration française. Et donc logiquement, les radicaux qui ont poursuivi la lutte de libération après les indépendances, ont dû subir la répression postcoloniale pratiquement jusqu'en 1970-71, avec l'arrestation suivie du jugement, puis de l'exécution du dernier leader nationaliste qui avait poursuivi bon gré, mal gré, son combat à l'intérieur du pays désormais indépendant ; il s'agit bien évidemment d'Ernest Ouandié. Certains membres reconnus ou présumés de l'Upc auraient également subi des incarcérations dans des prisons telles que celles de Tcholliré, Mantoum ou Yoko, qui ont heureusement été fermées après l'avènement du renouveau national de Paul Biya.

Est-ce qu'il existe une différence dans la répression de l'État colonial et celle de l'État postcolonial?

Bien évidemment que malgré quelques survivances de pratiques de répression coloniale, l'on ne saurait nier que la situation a tout de même évolué. Contrairement au colon français dont l'objectif était de piller les richesses du territoire en asservissant les autochtones noirs, avec les indépendances, les programmes adoptés par les premiers dirigeants camerounais se préoccupaient plutôt de bâtir le pays pour le bien du Cameroun. D'ailleurs tous les plans quinquennaux de développement s'y attelaient. Dans ces contextes différents, il ne pouvait donc pas avoir une totale similitude dans ce qui est appelé « *répression* » durant la période postcoloniale. Dans l'entendement des nouveaux dirigeants du Cameroun indépendant, et surtout à partir de septembre 1966 avec la naissance du parti unique Unc, tous les Camerounais devaient regarder vers une même direction. Des avis contraires pouvaient donc relever de la « *subversion* » ; et par conséquent susceptibles de punition. Voilà pourquoi sûrement les upécistes radicaux n'ont pas été bien vus. Mais tout ceci relève aujourd'hui du passé car, il faudrait être de mauvaise foi pour nier qu'il y a une liberté de parole dans le Cameroun postcolonial d'aujourd'hui. Les débats houleux à la télévision, au Parlement et partout sont là pour l'attester.

Comment comprendre que l'entreprise de répression se soit poursuivie sous les régimes postindépendance?

Tout dépend de ce l'on perçoit par « *répression* ». Le Cameroun indépendant s'est doté d'une constitution. Il y a un code pénal qui punit tout réfractaire à la loi. Dans ce cas, que devrait-on comprendre par « *répression* » ? Pour ce qui est des nationalistes de l'Upc, il faudrait comprendre que dans leur entendement, l'indépendance proclamée le 1er janvier 1960, n'était pas celle pour laquelle ils s'étaient battus ; elle n'était pas totale, c'était un acte qui soumettait le territoire à l'odieuse doctrine dite « *néocolonialisme* » rejetée par certains leaders africains tels que Sekou Touré de la Guinée. Pour ces radicaux, il fallait donc poursuivre le combat pour la libération totale du Cameroun de la domination postcoloniale en préparation par le régime de De Gaulle, concepteur des accords de coopération parfois très problématiques signés entre la France et ses anciens territoires d'Afrique. Voilà ce qui pouvait justifier la poursuite du combat après l'indépendance. Bien entendu,

cette conception n'était pas celle des nouvelles autorités du Cameroun ; pour qui le Cameroun était effectivement et totalement indépendant. Et par conséquent, il fallait combattre ceux qui refusaient cette indépendance de janvier 1960. C'est cette réalité qui justifie la répression observée encore durant une décennie après les indépendances au Cameroun.

Une certaine mauvaise image des nationalistes semble avoir irradié la population. Quels sont les éléments dans le récit national qui ont construit et entretiennent encore cette image négative?

Il ne me semble pas juste de généraliser lorsqu'on parle de la population. C'est un groupe de personnes mal informées ou volontairement ignorantes qui se font une mauvaise image des nationalistes camerounais. La plus haute autorité de l'Etat a depuis longtemps reconnu l'action de ceux-là qui se sont battus pour la libération du pays. Certains leaders nationalistes dont les noms ne pouvaient même pas être prononcés dans la rue, sont passés de cet anonymat imposé au statut de héros de la nation. Alors pourquoi croire que toute la population aurait une mauvaise image de ceux-là ? Nous disons encore que même entre 1948 et 1955, période au cours de laquelle l'Upc a agi dans toute la légalité, les Camerounais ne se sont pas montrés tous adhérents au programme de ce parti, ce qui était d'ailleurs normal. Il a existé des partis politiques et leurs leaders qui ont joué le rôle de contradicteurs de l'Upc jusqu'à la tribune de l'Organisation des Nations Unies. C'est une réalité historique. Aucun démocrate digne de ce nom ne peut leur en vouloir, ils avaient leurs programmes et leurs convictions politiques qui ont alimenté l'histoire du Cameroun. Ils ont donc aussi écrit l'histoire de leur pays à leur manière. Cette division d'hier (qui a servi la cause de la France) a continué à nourrir le discours véhiculé par une opinion publique divergente jusqu'aujourd'hui. Si nul n'a le droit de déformer le fait historique, il faudrait tout de même savoir que chaque fait replacé dans son contexte, pourrait connaître diverses interprétations. Il faudrait cependant être objectif dans ses interprétations car, ce sont ces lectures du passé qui rendent l'action et par conséquent l'image (des nationalistes) soit mauvaise, soit bonne. Il faut donc faire attention au développement de certains clivages, à l'inclinaison vers certaines identités qui seraient susceptibles de dicter la compréhension de l'action des nationalistes, avec des risques de dérives regrettables.

Quels ont été les effets de cette entreprise de diabolisation au sein de la population?

Les effets de cette entreprise ne peuvent être que négatifs. Il n'est pas bénéfique au Cameroun d'aujourd'hui de se lancer dans un débat stérile de jugement des héros ou nationalistes d'hier, dont les actes s'insèrent dans un contexte spécifique, précis, différent du nôtre. En le faisant, on risque de mal lire l'histoire et de s'en servir pour diviser le pays. Or, diviser était la méthode d'administration du colon français. Après les indépendances, le programme politique a tourné autour de l'Unité nationale. Aujourd'hui, l'on met en avant l'Intégration nationale. Vous constatez donc que si nous tous, Camerounais, abandonnons cette entreprise diabolique et inutile, pour nous servir de l'Histoire constructive, nous pourrions avoir un pays bâti sur des idéaux de paix, une nation construite autour de l'unité et de l'intégration.

Une loi réhabilite les nationalistes en en faisant des héros. A-t-elle suffi? Qu'aurait-on pu faire en plus?



Il faut s'arrêter pour saluer cette initiative des autorités qui ont su exploiter un contexte particulier, celui des années de braise du début de la décennie 1990, pour prendre une telle décision qui a apaisé beaucoup de tensions. Toutefois, l'œuvre de construction de la paix est et sera toujours une dynamique dont on se servira pour créer un environnement de cohabitation harmonieuse dans un pays aux multiples divergences (le Cameroun à lui seul compte quatre aires culturelles). Voilà pourquoi des lieux de mémoires peuvent être édifiés, ainsi que des stèles commémoratives pour ces héros d'hier et d'aujourd'hui, l'accent peut également être mis sur l'enseignement dès le primaire, de l'œuvre de ces bâtisseurs du Cameroun, tout comme nous avons appris la vie des bâtisseurs de la Grèce ou Rome antiques, les héros français ou simplement européens, etc. Il est donc question de créer un narratif autour de l'action de nos héros pour restaurer aux jeunes camerounais leur identité portée par ces héros d'hier.

Au regard des polémiques, n'y a-t-il pas une vérité sur ces nationalistes qui peut mettre d'accord les Camerounais?

La vérité est qu'à un moment donné de leur vie, ces nationalistes ont fortement cru en la grandeur de leur territoire, puis leur pays. Ils se sont battus pour que ce pays soit une terre de paix, de solidarité. Ils ont cultivé non pas un esprit ethnique, mais plutôt un amour pour ce qui est devenu une véritable nation. Certains se sont peut-être trompés de méthode, mais il faut reconnaître à l'unanimité qu'ils ont été les maçons qui ont implanté les fondations de ce Cameroun dans lequel nous vivons aujourd'hui. Qu'ils s'appellent Ruben Um Nyobe, Félix Roland Moumié, Osende Afana, Martin Singap, André-Marie Mbida, Ahmadou Ahidjo, etc., ils ont travaillé pour le Cameroun. Voilà la vérité qui nous interpelle tous, en nous interdisant les replis identitaires destructifs. C'est la référence à leurs actions qui a conduit à la reconnaissance de certains d'entre eux comme héros nationaux ; ce qui nous impose de mettre notre part d'énergie à la fortification de leur héritage, en vue de l'édification d'une nation unie, intégrée tournée vers son développement pour le bonheur de ses fils. L'histoire de ces héros devrait plutôt être une leçon pour nous, et non pas une source de divisions stériles. Nous manquerons à notre devoir d'héritiers si nous ne comprenons pas les mots de notre devise, à savoir : Paix-Travail-Patrie.

Nationalistes ? Terroristes? Bandits? Qui étaient finalement ces militants de l'UPC?

Des gens qui ont cru qu'ils avaient leur part à apporter dans la construction du Cameroun. Des personnes qui avaient une idéologie qui différaient parfois de celle des autres. Des Camerounais qui n'ont pas parfois été compris en leur temps ou aujourd'hui.

Propos recueillis par Assongmo Ncedem

Péril sur la fertilité des zones humides

Dans plusieurs localités du Cameroun, ces espaces, longtemps considérés comme des réserves pour la production maraîchère, sont menacés par les perturbations climatiques. A Yaoundé, Bafoussam ou Buea, l'économie des communautés urbaines est au ralenti.

Le marché du Mfoundi, cœur battant du commerce des vivres frais à Yaoundé, était en effervescence au matin du 31 janvier 2025. Martin, quadragénaire et commerçant aguerri, réceptionne ses tomates avec une pointe d'amertume. « *Seulement dix cageots, trois fois moins que d'habitude* », déplore-t-il. Partout, les marchands scrutent l'arrivée des camions avec anxiété. Les légumes, la laitue et le gombo se font rares, provoquant une ruée dès leur déchargement. Non loin de là, Henriette et Justine parviennent à obtenir quelques têtes de laitue qu'elles disposent aussitôt sur leur étal. La situation n'est pas meilleure au marché Mokolo où Samuel, grossiste de piment frais, peine à s'approvisionner. « *Les agriculteurs livrent de moins en moins. Nous sommes trop nombreux à nous disputer les stocks* », explique-t-il. Arlette, restauratrice, arpente le marché à la recherche des pommes de terre et de maïs ; en vain. « *Chaque matin, c'est la même casse-tête* », soupire-t-elle. Ces pénuries sont directement liées aux bouleversements climatiques qui affectent les zones humides, terres fertiles essentielles à ces cultures.

A Yaoundé, l'agriculture urbaine et périurbaine est particulièrement dynamique. Ce vendredi 21 février 2025, sous le ciel pâle de Nkolbisson, à la périphérie de Yaoundé, Marthe Ngonu, agricultrice, se voue à son activité champêtre. Pagne noué aux hanches, cette femme s'échine sur son lopin de terre. La houe s'enfonce lentement dans la terre détrempée, soulevant des mottes noires et grasses. Son souffle est court, ses gestes précis, presque mécaniques. Ici, dans cette zone humide grignotée par l'urbanisation, elle lutte contre un sol gorgé d'eau, rendu instable par des pluies de plus en plus capricieuses. A quelques mètres, un ruisseau boueux serpente entre les habitations précaires, témoin silencieux des bouleversements climatiques qui redessinent le paysage et menacent les moyens de subsistance des habitants.

Dans la ville aux sept collines, les bas-fonds du bassin des rivières Mfoundi, Ekozoa, Etoug-Ebé, Nkolondom, Efulan ou encore Olezoa sont exploités pour la culture de légumes-feuilles, de condiments et de fleurs tout au long de l'année. Ces espaces marécageux, riches en alluvions, qui permettaient autrefois des récoltes abondantes de laitues, de tomates et d'amarantes, sont devenus le poumon agricole de la capitale camerounaise. Entre 2019 et 2021, malgré quelques périodes de sécheresse et des inondations sporadiques, les agriculteurs parvenaient à maintenir une production stable. Mais aujourd'hui, les agriculteurs, comme Marthe Ngonu, font face à des défis majeurs. « *En saison sèche, la chaleur est plus intense et nos cultures brûlent plus vite. Quand les pluies arrivent, elles sont trop violentes et inondent tout* », explique-t-elle. L'intensification des précipitations en 2024 a provoqué des crues plus fréquentes du Mfoundi, entraînant des pertes de récoltes et la dégradation des sols.

Erosion des sols et inondations

Dans la région de l'Ouest du pays, les bas-fonds de Koptchou, Baleng et Kamkop sont depuis des décennies des foyers agricoles dynamiques. Ces zones humides fournissent à la ville des cultures maraîchères et des tubercules comme la pomme de terre. Entre 2019 et 2021, malgré une pluviométrie élevée, les cycles agricoles restaient relativement prévisibles. Toutefois, entre 2024 et ce début d'année 2025, les perturbations climatiques s'accroissent. A Koptchou, les agriculteurs font face à une variabilité extrême des saisons. « *A l'exemple de l'IRAD de Fombot où l'érosion du sol est beaucoup plus fréquente entraînant ainsi plusieurs agents pathogènes, on observe*



une augmentation conséquente du niveau d'eau créant ainsi l'inondation des terrains agricoles, rendant ainsi l'activité agricole impossible », témoigne Sorelle Kamdjom, agricultrice résidant à Bahouan dans la région de l'Ouest. L'érosion des sols et la stagnation des eaux, compromettent les cultures, favorisant

aussi la prolifération de maladies fongiques, apprend-on.

Située au pied du mont Cameroun, Buea est l'une des zones les plus humides du monde, avec des pluviométries annuelles dépassant parfois 10 000 millimètres. Buea possède des zones humides exploitées pour l'agriculture, no-

tamment dans les quartiers Molyko et Tole. Les agriculteurs y cultivent principalement des légumes et des cultures vivrières. Néanmoins, ces zones sont confrontées à des défis. « *Les zones humides de la Région de Buea sont perturbées par l'érosion des sols due aux fortes précipitations, la pression foncière liée à l'urbanisation croissante et la pollution résultant de pratiques agricoles non durables. Ces facteurs contribuent à la dégradation progressive des terres agricoles et à la diminution de leur productivité* », explique Stève Noutate, expert en aménagement des milieux naturels. Alors que la Journée internationale des zones humides s'est célébrée le 2 février dernier sous le thème « *Protéger les zones humides pour notre avenir commun* », l'urgence est palpable.

Alain Leuwat

Marco Florio Nkonda

« Il faut des semences adaptées pour lutter contre les changements climatiques »

Expert en gestion durable des aires protégées et président de l'organisation Wdscb, il explique l'importance des zones humides pour les cultures.

Le monde a célébré le 2 février 2025 la Journée internationale des zones humides. **Quels impacts ces zones peuvent-elles avoir sur les cultures ?**

Selon l'article premier de la convention de Ramsar (1971), les zones humides sont des étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, stagnantes ou courantes, douces, saumâtres ou salées, y compris des étendues d'eau marine dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres. Comme impacts positifs, nous avons la régulation de l'eau. A ce titre, les zones humides agissent comme des réservoirs naturels, retenant l'eau pendant les périodes de pluies et la libérant lentement en période de sécheresse. Cela peut aider à maintenir une humidité stable dans le sol pour les cultures. L'amélioration de la qualité de l'eau est un autre avantage. Les zones humides filtrent les sédiments, les nutriments (comme l'azote et le phosphore) et les polluants, réduisant ainsi les risques de contamination des terres agricoles en aval. Il y a aussi l'apport des nutriments. Les zones humides peuvent enrichir les sols environnants en matière organique, améliorant leur fertilité et favorisant la croissance des cultures. Enfin les zones humides régularisent le climat local. Elles réduisent les effets des températures extrêmes et maintiennent une humidité de l'air plus élevée. Ceci peut être bénéfique pour certaines cultures. Concernant les impacts négatifs, nous avons le risque d'engorgement des sols. Une proximité avec des zones humides peut entraîner une saturation des sols en eau qui empêche une bonne oxygénation des racines, tout en réduisant les rendements.

Selon vous, l'agriculture est-elle plus favorable dans les zones humides ? Si oui qu'est-ce qui caractérise ce sol ?

L'agriculture est généralement plus favorable dans les zones humides, car ces zones offrent plusieurs avantages pour la croissance des cultures. De nombreuses caractéristiques des sols des zones humides

les rendent propices à l'agriculture. Nous avons les ressources en eau abondantes : les zones humides sont caractérisées par une disponibilité élevée de l'eau ; ce qui réduit le besoin d'irrigation artificielle et favorise une croissance optimale des cultures. Les zones humides permettent la fertilité du sol : les sols sont souvent riches en matière organique et en nutriments essentiels car, ils retiennent bien la matière organique en décomposition. Cela fait des sols très fertiles adaptés à une grande variété de cultures. Une autre caractéristique c'est la texture et la structure du sol. Les sols humides sont souvent argileux ou limoneux ; ce qui leur permet de retenir l'eau et les nutriments. Cependant, cela peut nécessiter un drainage si le sol est trop saturé car, un excès d'eau peut nuire à certaines cultures. Les zones humides offrent une biodiversité riche qui peut enrichir le sol grâce à la décomposition des plantes et des fèces animaux.

Quelles sont les types de saisons agricoles dans les zones humides ?

Dans les zones humides, comme dans certaines régions du Cameroun, on distingue généralement les saisons des pluies (longue ou principale). Ce qui est favorable à la culture des produits exigeant beaucoup d'eau (riz, maïs, légumes à feuilles). La saison sèche est quant à elle, moins favorable mais on peut utiliser des techniques d'irrigation pour cultiver des produits comme la tomate ou la laitue. Les saisons intermédiaires (courte saison sèche ou petite saison des pluies) sont exploitées pour des cultures à cycle court comme le haricot ou le gombo.

Quels sont les types de cultures applicables aux zones humides pour un pays comme le Cameroun ? Plusieurs cultures sont conseillées. Le riz est adapté aux zones humides (basses terres). Le maïs et le manioc supportent bien les sols humides. Il y a aussi les légumes à feuilles (épinards, laitues, amarantes), les tubercules (igname, patate douce, taro), les fruits ou encore le bananier et le bananier-plantain. Enfin les cultures de rente sont favorables, notamment l'hévéa et le cacao dans les zones forestières humides.



Quelles techniques agricoles pouvez-vous conseiller à un agriculteur qui souhaite lancer ses activités dans une zone humide ?

Nous avons l'aménagement des sols : le drainage des excès d'eau pour éviter la stagnation et l'asphyxie des racines. On peut aussi se servir des buttes ou planches surélevées pour les cultures sensibles à l'eau. Au plan des techniques culturales, il y a la rotation des cultures pour éviter l'épuisement des sols. Il faut le choix de semences adaptées aux conditions humides (variétés résistantes aux maladies). La gestion écologique consiste en l'utilisation de paillage pour réduire l'humidité excessive et limiter la croissance des mauvaises herbes. L'adoption de pratiques agro-forestières permet d'équilibrer l'écosystème. L'irrigation contrôlée est bonne en saison sèche pour des systèmes d'irrigation goutte-à-goutte. Les cultures intégrées permettent d'associer plusieurs cultures (exemple maïs et haricot) afin d'optimiser l'utilisation des sols.

Un agriculteur a-t-il nécessairement besoin des engrais pour entretenir le sol dans les zones humides ?

Ce n'est pas obligatoire, mais c'est conseillé. Les zones humides peuvent être riches en nutriments mais certaines cultures comme le maïs et les légumes ont des besoins spécifiques en nutriments. Les alternatives naturelles : compost, fumier organique ou engrais verts peuvent enrichir le sol sans trop altérer l'écosystème. L'analyse du sol est recommandée avant d'appliquer des engrais chimiques afin d'éviter des excès qui pourraient nuire à la productivité ou polluer l'environnement.

Propos recueillis par Alain

Le MRC procède à de nouvelles collectes de fonds

Les dépôts ont repris après la levée du blocage des comptes bancaires et Mobile Money. L'objectif reste la mobilisation de 6 milliards F.Cfa pour le financement de la campagne du candidat.

POUR LA RENAISSANCE DU CAMEROUN). Après le déblocage, les contributions pour la campagne électorale de Maurice Kamto à la présidentielle 2025 se sont poursuivies, aussi bien dans les trois comptes bancaires récemment communiqués que dans le compte Mtn Mobile Money dont la procédure de contribution est axée sur deux étapes. Etape n°1 : *126*4*782074*MONTANT#. Etape n°2 : entrer son code secret avec comme intitulé du compte MOUVEMENT POUR LA RENAISSANCE DU CAMEROUN (M.R.C). Maurice Kamto compte, à travers ces fonds en cours de collecte, financer la logistique de sa campagne électorale : les déplacements, le matériel de communication et les gadgets. Par ailleurs, il pense ainsi pouvoir assurer la présence de ses représentants dans tous les bureaux de vote. Une présence très importante car, pour le leader du MRC, c'est un défi majeur et essentiel pour surveiller le déroulement du scrutin. Le leader du MRC estime que la surveillance des élections par les représentants des candidats est devenue incontournable au Cameroun. Une raison qui explique fortement cette volonté à mobiliser des fonds propres, loin de l'enveloppe de l'Etat qui donne lieu aux chantages et aux trahisons sources de discrédit des élections au Cameroun.

Bertin BIDJA



structures financières à nous accorder leur collaboration dans cette opération par crainte de représailles du système gouvernant. Pour l'instant, ça se passe bien auprès des banques et la société de téléphonie mobile qui ont accepté de nous accompagner et dont les numéros de comptes ont été publiés. Tous les paiements sont faits dans les mêmes comptes, que ce soit les militants, les sympathisants et toute autre personne de bonne volonté. C'est pour cela que nous avons saisi les autorités compétentes dans un souci de transparence afin qu'elles nous accompagnent dans cette opération en désignant si nécessaire leurs collaborateurs dans l'équipe de gestion et de contrôle de ces fonds », explique Jean-Emmanuel Ateba. Sur les chiffres de cette levée de fonds, le trésorier par intérim du MRC, Apollinaire Oko, promet de faire le point de l'opération en temps opportun. L'on se souvient encore il y a quelques semaines de l'actualité qui renseignait que la puce Mtn du MRC avait été bloquée le vendredi 31 janvier 2025 puis déblocquée le mercredi 5 février 2025 à 20h 49 min, suite au communiqué de presse de Maurice Kamto informant l'opinion de cet acte que le MRC quali-

fait d'illégal et d'incompréhensible. En effet, dans la matinée du vendredi 31 janvier 2025, le parti avait été surpris de recevoir, sans avis, ni mise en demeure, un message électronique l'informant du blocage de la puce Mtn dédiée à la collecte des fonds de campagne de son candidat à l'élection présidentielle de 2025. Pourtant des démarches avaient été entreprises auprès de l'opérateur de monnaie électronique Mtn. Or, ni explication, ni acte juridique ou judiciaire relatif à cette mesure arbitraire et hautement préjudiciable n'avait encore été notifiée au MRC.

Défis

Il avait été demandé aux militants et sympathisants de ce parti de garder leur sérénité en attendant l'issue des diligences en cours, en vue des clarifications nécessaires et du déblocage de ce compte, en les invitant de continuer de verser leurs contributions sur les comptes bancaires dont les numéros ont été indiqués et qui restent actifs (UBA : 10033-05207-07031000692-59 (MOUVEMENT POUR LA RENAISSANCE DU CAMEROUN), Afriland : 1005-00001-09931521001-65 (CAMPAGNE PRESIDENTIELLE DE MAURICE KAMTO), NFC Bank : 10025-0023-16401147861-53 (MOUVEMENT

« Agissons ensemble pour un Cameroun fort et prospère, faites votre part aujourd'hui ! » Telle est l'interpellation du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC), faisant suite à l'annonce sur la collecte de la somme de 6.169.682.000 F.Cfa par le leader Maurice Kamto, le 29 janvier 2025. Le responsable de la communication du MRC, Jean-Emmanuel Ateba, assure que toute se passe bien, malgré quelques difficultés rencontrées. « Je peux vous assurer que l'opération est bien lancée, malgré quelques difficultés liées à l'hésitation de certaines

Le Sdf investit Joshua Osih par acclamations

Lors du congrès extraordinaire de ce parti tenu le 1er mars, le Chairman s'est engagé à faire mieux que 3,35% réalisé en 2018.

Joshua Osih a été désigné par acclamation candidat du Social Democratic Front (SDF) à l'élection présidentielle de 2025. C'était au cours du congrès extraordinaire du parti le 1er mars 2025 à Yaoundé. Selon le rapport de la cellule nationale des conseillers, chargée d'étudier les dossiers de candidature, un seul dossier a été reçu la veille du congrès. S'étant réunie le 28 février pour valider les candidatures, la cellule a décidé d'investir Joshua Osih comme unique candidat.

Les 1 600 délégués venus des démembrements du parti à travers le pays, et chargés de choisir le candidat du Sdf pour la présidentielle d'octobre prochain, n'ont pas eu besoin de voter. Une attitude saluée par Joshua Osih lors de sa prise de parole. « Je suis venu aujourd'hui pour battre campagne et faire élire un candidat, mais vous avez décidé d'écourter la campagne. Merci aux délégués qui ont décidé de se soumettre à un exercice démocratique et de m'investir par acclamation », a-t-il déclaré.

Joshua Osih, qui est le Chairman du SDF, s'est dit prêt à diriger le Came-



roun. Il a exprimé sa confiance et sa capacité à remporter la présidentielle d'octobre prochain. Le SDF, par son candidat, pense changer la donne à cette élection. En 2018, au regard de la crise socio-politique qui secoue les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, le même candidat avait terminé quatrième avec un score de 3,35%, la pire performance du parti à une présidentielle depuis sa création en 1990. Le candidat du

SDF a été classé derrière deux opposants, à savoir Maurice Kamto (14%) et Cabral Libii (6,28%). Pourtant, le défunt Chairman du SDF, NI John Fru Ndi, avait toujours été le second de Paul Biya, le vainqueur.

Parcours

Joshua Osih a rejoint le SDF en mars 1991 à Douala. En 2002, il a été élu président régional du parti pour la région du Sud-Ouest. En 2006, il est

élu vice-président national. En 2012 et 2018, il est élu et réélu en tant 1er vice-président du parti. Lors de la convention extraordinaire du parti de 2018 qui conclut les primaires du parti, il est élu candidat à la présidentielle du SDF pour l'élection de 2018. En dehors de son parcours dans le parti, Joshua Osih est député.

Promesse politique

Après l'investiture, le député du parti de la balance s'est lancé dans sa campagne. Il promet comme mesures phares la gratuité des Cartes nationales d'identité s'il est élu président de la République du Cameroun. « Cette initiative vise à alléger les charges financières des Camerounais, notamment les plus démunis, qui peinent à obtenir ce document indispensable pour diverses démarches administratives et civiles », déclare-t-il, avant de poursuivre : « aucun citoyen ne devrait être privé de sa citoyenneté faute des moyens financiers pour se procurer une Cni. »

Le candidat du Sdf a également souligné l'importance de réformer le système d'identification qu'il « juge défectueux et peu accessible à une large partie de la population. »

Olivier Mbessité

Commis d'Etat cherchent pouvoir traditionnel

Plusieurs personnalités de la République sont devenues des rois ou se sont installés aux côtés des rois. Héritiers ou non, initiés ou non, ces hommes et ces femmes consolident leur position de dominants.



Le président Paul Biya installé sur le siège royal lors de son intronisation comme « Nnom Ngui » dans la Région du Sud en 2011..

Le 1er février 2025, le canton Ekondj s'érigeait pour la toute première fois en chefferie de 2ème degré ; et le Pr Paul Célestin Ndembiyembe Bakoume prenait les commandes de cette nouvelle chefferie située dans l'arrondissement de Nitoukou, dans le département du Mbam et Inoubou, Région du Centre. Le nouveau monarque est devenu le tout premier chef traditionnel de 2ème degré de l'histoire d'Ekondj. L'universitaire, choisi par le cercle de patriarches et matriarches du canton, ajoutait à ses fonctions de haut commis de l'Etat, ses nouveaux attributs d'autorité traditionnelle. Cette figure très connue du journalisme au Cameroun, a vécu comme seul moment initiatique, celui qui conduisait à son intronisation sur le mont sacré de Pùtipan. Le récit de son intronisation ne mentionne pas officiellement qu'il est issu d'une cour royale comme certaines personnalités de la République qui partent des

chefferies pour des postes administratifs. Pourtant, il brille d'un parcours exceptionnel : universitaire à la retraite, ancien journaliste, ancien député, membre influent du parti au pouvoir le RDPC, ancien DG de la Société de presse et d'éditions du Cameroun (Sopcam), rappelé aux affaires en 2019 comme président du conseil d'Administration de l'université de Dschang, après avoir pris sa retraite. Comme le Pr Ndembiyembe, nombreux sont ces pontes de la République qui reviennent aussi à la cour des traditions afin de se trouver une place de chef ou de notable. Ils sont partagés entre l'éducation occidentale et la maîtrise des méandres des us et coutumes. Au final, la fibre initiatique n'est pas toujours ce qui les positionne en ces lieux sacrés. L'initiation pour la conservation des traditions ancestrales est loin d'être la raison de leur convoitise. Un regard très poussé amène à se questionner sur le véritable rôle d'un ponton de la République à la cour des cheffe-

ries, alors que son emploi de temps ne rime pas très souvent avec les attentes de la communauté qui se retrouve sous son autorité. Peut-il réellement servir la modernité et maintenir les bases d'une société en perte de repères, qui revendique son pouvoir ancestral ? Visiblement pour certains pontes, abhorrer une tenue traditionnelle justifierait leur regard d'illumination sur nos traditions. Il devient de plus en plus prégnant aujourd'hui de voir les sièges des chefferies fortement discutés entre ceux qui ont longtemps vécu dans nos villages, œuvrant pour la conservation et la valorisation des us et coutumes des localités léguées par les aïeux, et les pontes de la République, partis embrasser d'autres responsabilités.

Paul Biya, le « Nnom Ngui »

Selon le Dr François Bingono Bingono, la peur de chuter plus bas après l'exercice de la fonction de haut fonctionnaire d'Etat serait la raison fondamentale sur le plan sociopolitique, qui consiste à demeurer toujours influent malgré tout. La conséquence directe ici est la construction des champs politiques monopolistiques au niveau local, visant à faire pénétrer la philosophie ou l'idéologie de l'administration auprès des communautés locales jusqu'au dernier des citoyens. D'autres figures justifient leur présence à ces lieux sacrés comme étant le choix ou l'appel des populations.

On peut se référer au cas de sa majesté Jean Jacques Ndoudoumou, chef traditionnel à Mvoutessi, dans l'arrondissement de Zoé-télé, qui confiait avoir été proposé par les populations et après consultation de sa famille. Il a été intronisé en 1995. En 2010, il condamnait d'ailleurs ces hauts commis de l'Etat qui arrachent les chefferies des villages, tel que cela se vit dans certaines loca-

lités, notamment dans la Région du Sud Cameroun. Sa nomination à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) viendra le trouver dans ses attributs de chef. Par contre, nombreux s'identifient comme notables ou chefs, un titre acquis à la suite d'un long parcours dans les affaires de la République. On peut notamment citer la milliardaire Mamy Nyanga, sénatrice et notable à l'Ouest Cameroun ; tout comme bien d'autres figures emblématiques de la République. Le Président Paul Biya, lui-même, tient les

commandes de ce grand bal des convoitises, avec son titre de « NNOM NGUI » c'est-à-dire l'initié suprême. Une stratégie qui permet certainement de résister contre toute opposition et de conserver le pouvoir en prenant en captivité le pouvoir traditionnel, malgré la gérontocratie à outrance qui semble asphyxier le bon fonctionnement de l'Etat. Ces chefs traditionnels sont en majorité membres du parti au pouvoir, le RDPC.

Bertin BIDJA

François Bingono Bingono

« Descendre d'un lignage de chef »

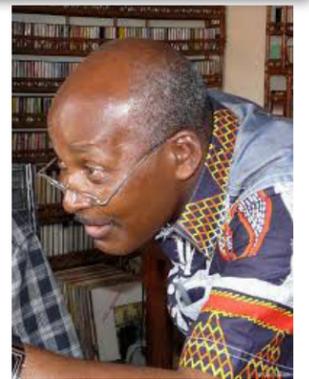
Anthropologue et gardien des traditions, il prévient sur les risques liés aux entorses faites à la tradition.

A quoi peut encore servir le pouvoir traditionnel à une personne qui a travaillé dans les sommets de l'Etat ?

Ceux qui sont montés jusqu'à des sommets ne veulent jamais retomber, sachant qu'au plan administratif, un jour on est nommé, un jour on n'est plus là. Le change voudrait qu'ils soient aussi dans des sommets desquels ils ne risquent plus rechuter. C'est une posture de duplicité ambivalente. Ils veulent avoir la gauche et la droite à la fois. La gauche c'est ce que l'administration a donné. Maintenant, ils savent que s'ils ont la chance de vieillir, ils retourneront au village. Pour qu'ils soient toujours dans la posture d'élévation, ils se battent pour avoir des postes et des grades de dignité dans l'arrière-pays, pour qu'ils soient toujours

en haut, en langage camerounais. **N'y a-t-il pas une entorse entre la tradition et les compétences administratives ?**

Ça ne peut que créer une entorse. Une fois que vous retournez au village, on sait que vous ne descendez pas d'un lignage de chef, vous ne descendez pas d'un lignage de guérisseur, personne ne vous respectera, on rigolera. Simple-ment, personne ne vous respectera dans cette posture dont on sait que vous n'êtes pas le descendant. **Y a-t-il un fondement politique à cette quête de pouvoir traditionnel ?** C'est du plan politique dont j'ai parlé. Vous êtes ministre aujourd'hui, vous savez que vous ne le serez pas éternellement, vous allez chercher un poste de chef au village. **Y a-t-il des alternatives autres que le pouvoir tra-**



ditionnel pour ces hauts commis de l'Etat ?

Est-ce que tout le monde mène ce combat ? C'est à ceux qui mènent ce combat qu'on devrait faire une séance de sensibilisation. Qu'ils sachent qu'on ne peut pas toujours tout avoir en même temps, et qu'il y a aussi de la place pour les autres.

Propos recueillis par B. B.

Catherine Edoa Ngoa, dit K-Tino

« Pour son peuple, on ne doit pas se servir »

Intronisée notable à la chefferie de 3ème degré de Nlongkak 1 à Yaoundé, l'artiste s'engage à allier musique chrétienne et traditions, continuant ainsi à valoriser la culture ekang.

Comment l'artiste K-Tino a-t-elle accueilli son titre de notable ?

Tout ceci est normal, je suis de la dernière décennie des parents, ce n'est pas parce que je continue de faire de la musique. On peut être notable et faire autre chose. C'est pareil quand on sert Dieu. Mon petit nom c'est Mama bonheur, la femme du peuple, le nom qui m'a toujours été donné par le peuple. Ça ne doit pas empêcher de travailler pour le peuple. Comme d'habitude, ce n'est pas parce qu'on est notable qu'on va mépriser les autres. Toute personne qu'on choisit comme notable, comme chef, cette personne est appelée à accompagner pour la paix, pour la réussite, pour beau-

coup de choses. Pour son peuple, on ne doit pas se servir, on doit servir. Donc c'est une fierté d'accéder à un tel titre.

Par quel rituel avez-vous été investie ?

C'est un secret, c'est à l'intérieur de la chefferie. Des choses dont on ne parle pas dans toutes les tribus. Ça dépend, chaque tribu a ses manières de procéder. Je suis la tante du chef ; et ma maman est sa grand-mère. Elle est la matriarche au niveau de notre ethnie ici à Yaoundé et parmi les centenaires. Donc, après ma mère c'est moi. Elle s'appelle Meyebeme Marcelle, madame Mballa.

Comment K-Tino va-t-elle désormais gérer sa casquette d'artiste légendaire du bikutsi et celle de

notable ?

C'est par la grâce de Dieu. Dieu sait comment il va gérer, parce que je n'ai pas été élue par la grâce des hommes, j'ai été élue par la grâce de Dieu. C'est Dieu qui a le dernier mot, il est le rédempteur de toute chose, même le sorcier n'a pas le pouvoir dans ma vie, la sorcellerie n'a pas de pouvoir.

Quels sont les défis que vous allez relever ?

Pour le moment, c'est encore trop calme. Vous allez voir, on ne parle pas. Il y aura les choses qu'on va changer. On a besoin de la nouvelle génération pour que les choses changent.

Pensez-vous que votre statut d'artiste légendaire du bikutsi a favorisé votre désignation comme

notable ?

Je ne crois pas. Est-ce que je ne mérite pas ça ? Bon ça ne vaut pas la peine de poser la question. Je suis née à Yaoundé. Cette fois-ci à la chefferie, on a essayé de ramener tout le monde, il n'y a pas que moi, il y a beaucoup d'autres personnes. Le Cameroun étant uni et indivisible, il y a beaucoup de tribus dans notre chefferie qui vont accompagner les projets, pour que les choses marchent. Je suis d'abord cheffe ici dans la famille, donc ce n'était que normal. J'ai déjà cette lourde tâche, il fallait que ça s'accomplisse, il y a encore beaucoup de choses qui vont arriver.

Comment comptez-vous conserver l'héritage familial ?

Il y a les mots qu'on m'a laissés depuis mon enfance. Je les garde avec moi et ils sont là, ce n'est pas pour quelqu'un. Ces mots sont là pour que je travaille, pour que les choses aillent bien, c'est comme un héritage. Chez nous, on n'a pas d'autel, moi je refuse les autels. Le seul autel que j'ai c'est l'autel de Dieu et je suis le temple du Saint Esprit.

Qu'est-ce que K-Tino promet à la communauté qui l'accueille désormais comme notable ?

A tous les membres de cette communauté, je dis merci d'abord pour l'amour qu'ils m'ont donné. C'est la reconnaissance et je serai toujours très reconnaissante. Depuis mon enfance, c'est la même communauté qui m'a vue grandir quand on



m'a accouchée. Cette communauté m'a élevée, me garde toujours. Je lui dis merci. Je ne vais pas l'abandonner. Dieu va m'accompagner pour qu'ensemble nous fassions du bien, que les choses marchent et surtout pour notre très cher et beau pays.

Propos recueillis par B. B.

Football

La subvention maudite

Un collectif de clubs professionnels camerounais menace une nouvelle fois de boycotter la suite des championnats si leurs revendications ne sont pas prises en compte.

Par voie d'huissier, une dizaine de clubs de première division (Elite One) et de deuxième division (Elite Two) ont saisi le secrétaire général de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot) pour l'informer qu'ils ne prendront pas part à la phase retour des championnats si un certain nombre de problèmes ne sont pas résolus. On peut citer, entre autres revendications, la connaissance des clauses contractuelles entre les clubs et les sponsors du championnat, le retour à l'ancienne répartition des recettes des stades et le paiement des subventions pour le compte des saisons 2022/2023, 2023/2024 et 2024/2025.

Comment les clubs dit professionnels au Cameroun se financent-ils ? Quel est leur modèle économique ? Des questions qu'il faut au préalable élucider pour comprendre le nœud de ce problème. Notons tout d'abord que dans les pays européens et dans quelques pays africains, les clubs vivent essentiellement de la billetterie des stades, de la vente des gadgets, des droits Tv et du sponsoring. Au Cameroun, les quatre éléments sus-cités ne font pas partie du quotidien des clubs car, ils ne sont guère propriétaires de stade, n'ont aucune boutique de vente des accessoires et gadgets et le championnat n'a pas de diffuseur officiel. Pour ce qui est du sponsoring, la Fédération oblige d'arborer des maillots de ses spon-



Stade annexe 1 de l'Omnisport. Une phase de jeu du match Colombe du Dja et Lobo contre Bamboutos de Mbouda.

sors à elle au détriment des sponsors trouvés par le club lui-même. Ça a été le cas pour Dynamo de Douala qui a perdu son sponsoring avec Canal+ car, la charte du championnat imposée par la Fecafoot ne laissait aucun espace au sponsor de Dynamo. Le dernier recours des clubs, en dehors de la fortune des propriétaires, est la subvention. Cette dernière est mise à disposition de la Fecafoot par l'Etat tous les 2 ans et s'élève généralement à 560 millions de F.Cfa.

Des années de bataille

Il serait malhonnête de dire que ce problème de subventions a commencé avec l'exécutif dirigé par Samuel Eto'o qui a été élu le 11 décembre 2021. Sous Mbombo Njoya, les championnats ont connu de nombreux arrêts faute de subventions. Avec Eto'o, il n'y a pas eu d'embellie. Des clubs traînent encore

auprès de la Fecafoot des dettes de 3 ans. Le nouvel exécutif exige que des justificatifs soient apportés pour procéder au versement des subventions. Notamment, les relevés bancaires de paiement des salaires des joueurs.

Ce à quoi les présidents de clubs répondent qu'on ne peut justifier que ce qu'on a reçu.

Or, de nombreux clubs disent n'avoir jamais rien reçu. Parlant des saisons précédentes, certains présidents, à l'instar de Norbert Nya de Fauve Azur, par ailleurs secrétaire général de l'Association des clubs d'Elite du Cameroun (Acec), avaient déclaré avoir justifié la première tranche de la subvention de la saison 2023/2024, mais la deuxième tranche n'est jamais venue à date. Résultat de course, les clubs végètent et se battent comme ils peuvent. Ceux qui en pâtissent le plus sont les footballeurs qui continuent

à recevoir des salaires de misère lorsque salaire il y a.

Quelles solutions ?

Cette situation qui n'a que trop duré devrait interpellier tous les acteurs du football qui pourraient aller vers des solutions pérennes. Par exemple, céder d'importantes parts aux entreprises publiques et parapubliques, et même privées. C'est déjà le cas de Coton Sport de Garoua qui est géré par la Société de développement de coton du Cameroun (Sodecoton). Se doter d'un stade serait l'idéal, à défaut, acquérir même en location un stade dans lequel les clubs recevront les rencontres à domicile pour maximiser sur la billetterie. Ça été le cas en ce début de saison avec le Canon de Yaoundé qui avait un partenariat avec le stade militaire.

Les clubs pourraient aussi accentuer la communication sur et en dehors du digital pour fédérer une bonne base de supporters et lancer par la suite des boutiques de gadgets et accessoires de l'équipe. Par ailleurs, les élites des localités d'origine des clubs peuvent s'organiser pour en devenir des actionnaires et aider à la gestion des clubs. Les championnats camerounais, avec ces quelques bribes de solutions, tendraient véritablement vers la professionnalisation tant vantée depuis des années.

Guy Etom

Eliminatoires Mondial 2026 batailles en vue

Le Cameroun affronte l'Eswatini le 19 mars en Afrique du Sud, avant d'accueillir la Libye le 25 mars au stade Ahmadou Ahidjo à Yaoundé.

À l'aube des deux rencontres cruciales en mars, le Cameroun joue une part importante de son avenir dans la course à la Coupe du



Orlando Stadium d'Afrique du Sud. Les Lions posent à l'occasion du match Namibie-Cameroun.

Monde 2026. Tout commencera le 19 mars avec un déplacement en Afrique du Sud où l'Eswatini recevra les Lions Indomptables pour le compte de la 5ème journée. Sur le papier, l'adversaire semble abordable, mais les Camerounais savent qu'aucune rencontre n'est gagnée d'avance. En quête de points cruciaux, ils devront faire preuve d'une rigueur absolue pour éviter toute mauvaise surprise. Ce match constitue une occasion pour s'imposer et prendre une avance précieuse avant d'affronter son poursuivant au classement. Les Camerounais (8 points) et les Libyens (7 points) se retrouvent le 25 mars pour la 6ème journée, au stade Ahmadou Ahidjo. Cette rencontre entre le premier du groupe et son dauphin s'annonce comme un véritable tournant dans la course au Mondial. Un faux pas pourrait compromettre les ambitions came-

rounaises et mettre l'équipe sous pression pour la suite des qualifications. Le Cap-Vert est troisième avec le même nombre de points (7) également. L'Angola vient en qua-

trième position avec 6 points. En cinquième place et avant dernier, l'Ile Maurice compte 5 points. L'Eswatini est dernier avec 0 point. L'enjeu est immense. Une victoire permettrait aux Lions Indomptables de conforter leur position dans le groupe et de renforcer leur confiance avant les derniers matchs. Au-delà du simple résultat, c'est l'ensemble de la dynamique de l'équipe qui est en jeu. Le match nul contre l'Angola (1-1) avait provoqué des tensions en coulisses entre la Fecafoot et le Ministère des Sports, sur la nécessité d'une préparation optimale et d'une unité du groupe. Pour espérer décrocher un billet pour leur neuvième Coupe du Monde, les Lions Indomptables devront afficher un visage conquérant et faire abstraction des turbulences institutionnelles.

Alain Leuwat

Volleyball

Une fédération, deux présidents

Voilà deux ans que le trouble règne à la Fédération camerounaise de volleyball (Fecavolley) où deux individus, Bello Bourdanne et Julien Serge Abouem, revendiquent la légitimité présidentielle.

Le 27 février dernier, le Tribunal de grande instance du Mfoundi a rendu une décision annulant l'assemblée générale dite des 2/3 de l'année 2023, qui avait conduit à l'élection de Bello Bourdanne à la tête de la Fecavolley. Rétablissant ainsi Julien Serge Abouem comme seul et unique président de ladite fédération. Une décision que le camp Bourdanne a bottée en touche. Via un communiqué, son équipe a déclaré que cette décision ne changeait en rien la situation actuelle car, Bello Bourdanne est, selon elle, reconnu par la Fédération internationale de volleyball (Fivb), la Confédération africaine de volleyball (Cavb), le Comité national olympique et sportif du Cameroun (Cnosc) et le Ministère des



Julien Serge Abouem

Sports et de l'Education physique (Minsep).

La justice en faveur de Julien Serge Abouem

En plus de la décision du Tribunal de grande instance du Mfoundi, Julien Serge Abouem n'a pas moins de quatre décisions de justice en sa faveur. No-

tamment une ordonnance de la Cour suprême, la plus haute institution juridique du pays, qui lui a donné gain de cause le 24 février 2024. Ajouté à plusieurs décisions juridictionnelles du Tribunal de première instance de Yaoundé et des ordonnances de plusieurs juges de référé dans plusieurs villes du Cameroun. Sur cette base, le camp

Abouem a organisé une assemblée générale électorale le 20 septembre 2024 qui l'a porté à la tête du volleyball au Cameroun.

Malgré toutes ces décisions, le camp Bello soutenu par le Minsep persiste et signe. Ils sont les seuls responsables du volleyball camerounais. Même le refus par le ministère des Finances (Minfi) de leur attribuer un matricule budgétaire en juillet 2024 ne les a pas découragés. La situation reste donc tendue au sein du volleyball camerounais qui est désormais divisé en deux parties. Les équipes ne savent véritablement plus quel camp suivre et sont confrontées à un dilemme cornélien.

Guy Etom